



**Chaire**  
d'économie  
**sociale**  
et  
**solidaire**



ÉQUIPE DE RECHERCHE SUR L'UTILISATION  
DES DONNÉES INDIVIDUELLES EN LIEN  
AVEC LA THÉORIE ÉCONOMIQUE

Sous la co-tutelle de :  
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL  
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

## CAHIER DE RECHERCHE Chaire ESS-UGE

Numéro 2024 - 01

# L'histoire du PTCE-PVM<sup>1</sup> avec celles et ceux qui l'ont faite depuis dix ans<sup>2</sup>

*Hervé Defalvard, Chaire ESS-UGE*

<sup>1</sup> Pôle territorial de coopération économique de Paris-Vallée de la Marne et ses environs

<sup>2</sup> Ce cahier résulte de la présentation de l'histoire du PTCE-PVM qui a été faite lors de la visite apprenante organisée sur le campus Descartes par le Coorace, la Cress IdF et le PTCE-PVM les 11, 12 et 13 mars 2024, sur la thématique : Recherche & Développement et innovation dans les PTCE. Voir la vidéo : <https://youtu.be/W0Bhs0u8dAQ>. Sa mise en page a été assurée par Youna Nédélec, chargée de communication auprès de la chaire ESS-UGE.

## Table des matières

Introduction .....	3
1. Autour de Coop'à-prendre (2015 - ).....	4
1.1. 2015 : l'année de naissance .....	4
<i>Le tournant des communs pour la chaire ESS-UGE</i> .....	4
<i>La création de l'association Coop'à-prendre</i> .....	5
<i>Le pont avec le Sietrem</i> .....	8
1.2. Les bébés de Coop'à-prendre .....	10
<i>La microbrasserie apprenante</i> .....	10
<i>La mobilité douce et partagée</i> .....	13
<i>L'écolieu Braque</i> .....	15
2. Le label Territoire French Impact (2018-2022).....	18
2.1 La création du comité territorial de l'innovation sociale PVM .....	18
2.2 L'impulsion d'une première dynamique collective.....	20
3. Le PTCE émergent de Paris Vallée de la Marne (2021 - 2024).....	25
3.1 Du comité territorial à l'association PTCE-PVM .....	25
3.2 Les archipels de coopération du PTCE-PVM .....	28
Conclusion.....	34
Bibliographie : .....	35

# Introduction

Retracer l'histoire du Pôle territorial de coopération économique Paris-Vallée de la Marne et ses environs en s'attachant à donner la parole à celles et ceux qui, avec leurs organisations et depuis 10 ans, l'ont faite, avant même que l'on parle de PTCE, c'est vouloir faire ressortir le fil conducteur que lui a donné la chaire ESS-UGE : celui des communs pour lesquels chaque personne qui y contribue, quels que soient sa place, son rôle, son statut, est infiniment précieuse, sans distinction, sans hiérarchie, manifestant ce que Jacques Rancière appelle le « gouvernement de l'immanence »<sup>3</sup>.

Aujourd'hui, le lien avec les communs est souvent affirmé comme un enjeu majeur pour l'ESS. D'un point de vue théorique d'abord. Ainsi, dans la conclusion de leur ouvrage collectif, Dorival, Duverger et Sibille (2023) soulignent qu'il existe « un deuxième chantier d'importance (qui est) de rapprocher la théorie de l'ESS d'autres théories économiques, notamment celle des communs, plus avancée, plus aboutie, et bénéficiant de la renommée de son initiatrice, Elinor Ostrom, lauréate du « prix Nobel » d'économie » (p. 147-148). D'un point de vue politique ensuite. Dans son Appel aux acteurs de l'ESS pour de nouveaux jours heureux, lors du premier confinement, J. Sadiet (2020) invite ces derniers à construire un projet politique associé à une « ESS plus grande qu'elle-même » pour laquelle « la reconstitution des communs est l'enjeu des prochaines décennies : à nous de les inventer, de les construire et de les incarner » (p. 2).

Ce lien entre les communs et l'ESS a constitué l'arrière-plan à partir duquel se sont développées les coopérations sur le territoire de l'agglomération Paris-Vallée de la Marne et ses environs, qui ont abouti à l'actuel Pôle territorial de coopération économique. Rétrospectivement, ces coopérations ont reposé sur trois couches sédimentaires :

La sédimentation 1 autour de Coop'à-prendre (2015 - )

La sédimentation 2 avec le label Territoire French Impact (2018-2022)

La sédimentation 3 avec la reconnaissance du PTCE-PVM comme émergent (2021 - 2024)

De son origine autour de Coop'à-prendre, l'histoire des coopérations du PTCE-PVM est marquée par le rôle joué par les étudiant.e.s de la chaire ESS-UGE qui, par groupe, au sein de leurs formations, le master IESS ou la Licence Pro GOESS, ont accompagné les projets de territoire lors de leurs différentes phases et dans la direction des communs.

Parce que ce rôle historique continue d'être actif, la sédimentation 1 autour de Coop'à-prendre demeure en fonction. Ce qui n'est pas le cas de la deuxième couche sédimentaire qui s'est ouverte avec la politique Territoire French Impact et s'est refermée avec la fin de cette politique publique. Néanmoins, cette politique publique initiée en juillet 2018 par le Haut-commissaire à l'ESS, Christophe Itier, n'a pas été qu'une simple parenthèse dans l'histoire du PTCE-PVM. Elle a exercé un rôle de catalyseur tout à fait essentiel pour la suite. La troisième couche sédimentaire a une configuration encore différente puisqu'elle correspond à la phase d'émergence du PTCE-PVM à partir de sa reconnaissance en juillet 2021. Du fait de la progression des coopérations du PTCE-PVM et, surtout, de leur structuration que celle-ci a permise autour d'archipels de coopération, cette troisième couche touche à sa fin, laissant place à une nouvelle couche sédimentaire qui devrait être celle de la consolidation du PTCE-PVM et de sa pleine assise.

---

<sup>3</sup> Rancière définit la démocratie par « le gouvernement de l'immanence, le gouvernement qui part du fait qu'il n'y a personne qui porte sur lui la marque du pouvoir que le Seigneur ou l'Histoire lui auraient donné » dans Lasowski et Rancière, 2022, p. 60.

# 1. Autour de Coop'à-prendre (2015 - )

Dater le début d'une histoire comporte toujours une part d'arbitraire car « Tout a déjà, toujours-déjà, commencé » (Banon, 2001, p. 59). Néanmoins, l'année 2015 nous paraît s'imposer pour au moins trois raisons.

## 1.1. 2015 : l'année de naissance

*Le tournant des communs pour la chaire ESS-UGE*



2015 c'est d'abord l'année du tournant des communs pour le programme de la chaire ESS-UGE avec la publication de « La révolution de l'économie en dix leçons »<sup>4</sup> par Hervé Defalvard (2015) qui invite à une révolution copernicienne :

« Notre ouvrage propose une révolution copernicienne qui revient à placer l'économie sociale et solidaire au centre de l'économie, afin que celle-ci tourne autour de ses pratiques et de ses valeurs. Cette révolution ne supprime ni le marché ni l'État mais les transforme en deux sphères satellites de **la nouvelle économie des communs** dont l'économie sociale et solidaire est porteuse, à condition qu'elle trace une troisième voie » (p. 17, mis en gras par nous).

Depuis donc bientôt dix ans, la chaire ESS-UGE produit une recherche fondamentale au croisement de l'ESS et des communs, qui a donné lieu à la production de deux thèses (celles de Benedetta Celati en 2017 et de Geneviève Fontaine en 2019), au lancement de deux autres (celles de Clémence Favrau en 2022 et de Paul Bucau en 2023), à l'organisation d'un colloque international à Cerisy en 2019 et, enfin, à la publication de l'ouvrage *La société du commun. Pour une écologie politique et culturelle des territoires* (Defalvard, 2023), qui en représente sans doute une sorte d'achèvement.



*Geneviève Fontaine présente son travail lors d'un séminaire à Marne la Vallée*

<sup>4</sup> Cet ouvrage a reçu le prix du livre ESS dans la catégorie Expert.

## *La création de l'association Coop'à-prendre*

2015 c'est ensuite la création de l'association étudiante Coop'à-prendre dans le cadre d'un projet pédagogique qui associe la chaire ESS-UGE et la Coopérative d'activité et d'emploi Coopaname. Ce projet est né avec la participation de Coopaname à la chaire ESS-UGE, qui remonte à sa création en 2010 et qui, depuis, a fait émerger le nouveau projet pédagogique « La brasserie apprenante » autour de la production et commercialisation d'une bière étudiante, locale et responsable, la Fac-bulleuse, en partenariat avec la micro-brasserie La Guinche à Chelles. Mais ne brûlons pas les étapes.



*Émission télé avec l'association Coop'à-prendre en novembre 2015*

La création de l'association étudiante Coop'à-prendre qui a pour membres fondateurs, la chaire ESS-UGE et Coopaname, et dont le bureau est uniquement composé d'étudiant.e.s, répondait au besoin de créer une structure pérenne permettant, chaque année, aux étudiants d'avoir un outil pour apprendre à conduire une activité à dimension sociale et environnementale sous la forme d'une coopérative. Et, également, un outil que les étudiants pourraient se transmettre d'une promotion à une autre (cf. Defalvard, Leroy, Sangiorgio, 2016). La première activité de Coop'à-prendre fut la collecte du papier au sein de l'université afin d'offrir à ce dernier, par son réemploi, une seconde vie.



*Coop'à-prendre organise « Nos papiers en commun » (octobre 2015)*

Donnons d'abord la parole à Joseph Sangiorgio, co-dirigeant de Coopaname à l'époque, pour qu'il nous relate l'expérience de ce projet pédagogique Coop'à-prendre :

**Joseph Sangiorgio (ex cogérant de Coopaname et co-fondateur de Coop'à-prendre) : Comment peux-tu relater l'expérience de Coop'à-prendre, du papier à la bière, au sein de l'université ?**

*Coop'à-prendre est née de l'idée que Coopaname, coopérative d'activités et d'emploi, mais avant tout lieu d'apprentissage à la coopération, devait aussi participer à l'acculturation des jeunes à la coopération en général et à leur traduction concrète que sont les coopératives en particulier. Les étudiants ont donc, avec notre soutien, travaillé pendant deux années universitaires à réaliser une étude de faisabilité ex-nihilo d'une coopérative co-construite et pilotée par les étudiants.*

*Trois pistes ont alors été étudiées : la récupération du papier, l'alimentation (épicerie solidaire, agriculture urbaine, jardins partagés) ou encore pastoralisme appliqué à la gestion des espaces verts. La piste de la récupération du papier a finalement semblé être la plus pertinente, tant financièrement que du point de vue du soutien de l'Université. En effet, le soutien financier de la Caisse des Dépôts et Consignations et de Paprec, l'éco-organisme chargé du recyclage du papier, a permis la réalisation d'une première étude de l'estimation du gisement conduite avec un bureau d'étude privé auquel les étudiants ont été associés. Parallèlement, une association de préfiguration de la future coopérative étudiante se créait. C'est ainsi que, collectivement, les étudiants ont pu s'approprier, en œuvrant en vrai grandeur, la méthodologie de création et de développement de projets tel que nous le préconisons à Coopaname : soumettre la dimension économique d'un projet d'abord et avant tout à son utilité sociale et à sa dimension collective à travers un processus de co-construction chemin-faisant très largement inspiré de l'éducation populaire. A la suite du refus, in fine, de l'Université d'allotir l'appel d'offre de la récupération de papier qui devait permettre à Coop'à-prendre d'accéder à ce marché en contrepartie de la création d'un job étudiant, mais aussi à la faiblesse de la source de revenus, il a été acté l'abandon du projet.*

*Après un bref tâtonnement du côté de la création d'une « junior entreprise » coopérative, nous étions résolument arrivés à un point mort.*

*C'est alors que fut émise l'idée de croiser deux pistes : un retour à l'alimentation au sens large du terme et l'idée reçue que les étudiants aiment faire la fête. Quoi de plus naturel alors que d'envisager la création d'une micro-brasserie locale dont les fêtes étudiantes seraient un des débouchés, et qui s'adosserait à un écosystème de culture locale du houblon. L'association Coop'à-prendre existait, possédait un savoir-faire collectif dans la conduite de projets, revenait à une de ses premières pistes envisagées, basait son projet sur les circuits courts, y associait une dimension citoyenne avec les actions de prévention sur la consommation d'alcool... il n'y avait plus qu'à.*

Puis reprenons les mots de Thibault Telliez, co-dirigeant actuel de Coopaname, qui dans l'édito du rapport d'activité 2023 de la chaire ESS-UGE, s'exprime ainsi à propos de Coop'à-prendre et de la Brasserie apprenante :



### **Thibault Telliez, co-dirigeant de Coopaname**

*« Coopaname s'est associée au développement de la Chaire ESS de l'Université Gustave Eiffel dès son origine. C'est de cette association et du dynamisme de la Chaire que sont nés « Coop'à-prendre » et la microbrasserie apprenante, deux projets de coopération étudiante qui ont su perdurer jusqu'à aujourd'hui comme en témoignent leurs belles réalisations présentées dans ce rapport d'activité. On trouve à l'œuvre, dans ces projets, deux principes qui fondent la participation de Coopaname aux travaux de la Chaire :*

- 1) Considérer la coopération comme un acte de formation, en approchant la formation à la coopération par la pratique*
- 2) Faire dialoguer, par aller-retours, les expériences et les travaux de recherche, les cadres de pensées et les praticien.nes.*

*La microbrasserie apprenante et « Coop'à-prendre » prennent ainsi la coopération au mot, l'investissent jusqu'au bout de ses principes : elles affirment que, dans nos expériences coopératives, un autre rapport au pouvoir, à la propriété et au savoir sont indissociables. » (Édito du Rapport d'activité 2023 de la chaire ESS-UGE)*



*Le bureau de Coop'à-prendre (février 2024)*

Avec Thibault Telliez, nous découvrons que la première couche sédimentaire du PTCE-PVM, née avec le tournant des communs pour la chaire ESS-UGE et dont l'association Coop'à-prendre fut la première application, nourrit toujours l'humus sur lequel se développent les coopérations sur notre territoire. Aussi nous devons revenir plus loin sur Coop'à-prendre et ses bébés.

**Adeline (étudiante membre du bureau de Coop'à-prendre) : Que représente pour toi aujourd'hui ta présence au bureau de Coop'à-prendre ?**

*Je suis au bureau de Coop'à-prendre depuis novembre 2023, en tant que secrétaire, aux côtés de Cécilia (trésorière) et Nathan (président), qui sont également dans ma promo de Master. C'est la démarche pédagogique de l'association qui m'a parue très intéressante et qui m'a convaincue. Le fait d'initier les étudiants à la coopération et à la création d'activité économique à travers une association pilotée par des étudiants, c'était quelque chose qui me parlait. Étant donné que je suis en reconversion, le secteur de l'ESS était assez nouveau pour moi et je n'avais jamais pris part à la gouvernance d'une organisation associative. Ma candidature au Master IESS était motivée par un projet d'entrepreneuriat social que je souhaite mettre en œuvre dans le futur, et rejoindre cette association étudiante est une façon pour moi d'apprendre à faire fonctionner une structure de l'ESS par la mise en pratique concrète. Coop'à-prendre a été réactivée en 2023, après quelques années de dormance, par les élèves de la promo de Master IESS 2022/2023. Ils ont fait tout un travail administratif et de modification des statuts afin d'élargir le champ d'action de l'association. Depuis l'année dernière, Coop'à-prendre a principalement permis de développer les activités des projets tuteurés du Master IESS, en lien avec le PTCE-PVM. Aujourd'hui, nous souhaitons poursuivre sur cette lancée et aller plus loin, tout en gardant la dimension pédagogique de Coop'à-prendre, afin de mettre en avant les projets des étudiants de l'université et de les ancrer dans l'économie locale.*

### *Le pont avec le Sietrem*



*La soutenance de thèse de Ph. Semenowicz devant son jury*

2015 c'est, enfin, l'année de la rencontre avec le Sietrem, le syndicat de prévention et de collecte des déchets, qui œuvre, avec son centre d'incinération (sous-traité à Suez) et son usine de tri (sous-traité à Véolia), sur 31 communes de notre territoire dont le périmètre dépasse de loin les seules 12 communes de l'agglomération Paris-Vallée de la Marne. Cette rencontre intervint lors de la soutenance, dans le cadre de la chaire ESS-UGE, de la thèse de Ph. Semenowicz sur les relations entre les structures de l'insertion par l'activité économique et les entreprises, à laquelle assistait Lionel Martinez, élu à la ville de Lognes et élu au Sietrem en charge du réemploi. Lionel Martinez, qui lorsqu'il travaillait à la RATP avait suivi en formation continue le DESS Gestion des entreprises d'insertion de l'université Gustave Eiffel (qui s'appelait alors université de Marne-la-Vallée), a tout de suite accepté que le Sietrem devienne partenaire du projet de Coop'à-prendre autour de la collecte et du réemploi du papier. Ce fut la première coopération nouée par la chaire ESS-UGE avec un partenaire de notre territoire. Butant sur de nombreuses difficultés, ce premier projet d'activité, soutenu pendant deux ans par la CDC et mené en partenariat avec, outre le Sietrem, l'entreprise adaptée Petit plus, a été arrêté tout en faisant des petits dont le portage d'un projet de ressourcerie sur le territoire.

Nous allons ici donner tour à tour la parole à Lionel Martinez et à Véronique Montalvillo, salariée au Sietrem en charge de la sensibilisation au zéro déchet et au réemploi, pour qu'il et elle nous fasse un retour sur nos presque dix années de coopération.



*Le Sietrem participe à « Tous sensibilisés » sur le campus Descartes (novembre 2016)*

**Lionel Martinez (élu à Lognes et en charge du réemploi au Sietrem) : Quelles sont les raisons qui à tes yeux bloquent jusqu'ici la création d'une ressourcerie (de grande taille) sur notre territoire ?**

*Le principal obstacle de la mise en œuvre d'une ressourcerie est le manque de foncier suffisant, en fait il nous faut plus de 10 000 m<sup>2</sup>. Bien sûr il y a du foncier mais la priorité est la construction de logements, cela rapporte plus. Il y a pourtant une volonté politique des élus du Sietrem. Je me pose aussi la question s'il y a une volonté de l'Etat pour débloquer la situation. Je crois beaucoup à l'économie circulaire et sociale, c'est créateur de nouveaux emplois. Par contre il se fait des petites structures sur des communes du Sietrem, mais cela ne sera pas suffisant.*

**Véronique Montalvillo (salariée en charge de la prévention au Sietrem), si nous n'avons pas pu jusqu'ici créer une « ressourcerie industrielle », nous avons néanmoins lancé des ressourceries éphémères, créé l'éco-lieu Braque, animé des événements : Quel est ton regard sur toutes ces expériences ?**

*L'organisation de recycleries éphémères et autres créations et événements, a permis dans un premier temps de découvrir qu'il y avait de nombreux acteurs motivés et très actifs sur le territoire. Nous avons appris à nous connaître et à travailler ensemble en apportant chacun nos expériences et expertises. Ce réseau d'acteurs est important, voir essentiel pour faire avancer et mener à bien des projets communs. Comme le dit le proverbe africain : Seul, on va plus vite ; à plusieurs on va plus loin.*

*Les actions portées jusqu'à présent peuvent paraître modestes mais nous ont permis d'acquérir de l'expérience avant de pouvoir enfin, réaliser notre grand projet de ressourcerie industrielle à l'échelle du territoire du SIETREM soit 31 communes pour plus de 310 000 habitants.*

*En 2016, au début de notre partenariat, le mot « recyclerie » n'était pas véritablement connu, et le besoin d'une telle structure n'avait pas encore convaincu les élus et les habitants. Les choses évoluent, il est maintenant évident pour tous que cet équipement correspond à un besoin des habitants de s'équiper à moindre coût, en réduisant l'impact écologique issue de la fabrication de nouveaux objets. Du côté des collectivités, nous devons répondre à l'objectif de la loi Anti-Gaspillage pour l'Economie Circulaire qui est de réduire de 15% le poids annuel de Déchets Ménagers et Assimilés par habitant en 2030 par rapport à 2010. Nous restons donc mobilisés et à l'affût d'un terrain ou d'une structure libre suffisamment grande qui pourrait correspondre à nos besoins.*

## 1.2. Les bébés de Coop'à-prendre

Si les difficultés rencontrées en ce qui concerne la collecte et le réemploi du papier à l'université, liées, d'une part, au difficile modèle économique à partir de la donnée de 100 euros la tonne de papier collecté et, d'autre part, à la gouvernance et contractualisation avec l'université, nous ont fait abandonner cette activité, trois autres pistes seront défrichées comme autant de rebonds après ce premier échec.

### *La microbrasserie apprenante*

En lieu et place de l'activité autour du papier, Joseph Sangiorgio a suggéré l'idée que la production et commercialisation d'une bière étudiante sous forme coopérative, devrait connaître plus de succès. La suite jusqu'ici lui a donné raison.



*1er Copil de la Brasserie apprenante (février 2019)*

En effet, suivant l'ADN sur lequel repose l'histoire du PTCE-PVM, un projet pédagogique a été lancé sur la faisabilité de créer et commercialiser une bière étudiante, locale et responsable, sur le campus Descartes de l'université. Après l'accord donné par le président de l'université, Gilles Roussel, lors d'un conseil d'administration de la chaire ESS-UGE, les étudiants dès la première année, en 2018, sont entrés en contact avec la microbrasserie La Guinche et son codirigeant Nicolas Guez, ancien étudiant en sociologie de l'université. Celui-ci s'est montré intéressé pour accompagner ce projet pédagogique aux côtés de la chaire ESS-UGE et de Coopaname.

A petits pas, ce projet a progressé en se transmettant d'année en année avec la plantation de houblon sur l'université, les premiers brassins (un demi brassin de 200 L), le premier nom donné à la bière étudiante, La Coopine, qui a dû être abandonné car déjà pris par la Coopine de Vendée. En 2022, la bière étudiante locale et responsable du PTCE-PVM devient une marque, la Fac-bulleuse, déposée à l'Inpi par l'association Coop'à-prendre. Chaque année, un groupe d'étudiants la produit et la commercialise, sur le Campus et alentours, en prenant soin d'accompagner ces événements d'une prévention aux risques de l'abus d'alcool.



*Tuteurage du houblon (avril 2021)*



*La brasserie apprenante à La Guinche (octobre 2022)*



Récolte du houblon au jardin de la Botte verte (septembre 2023)

Donnons d'abord la parole à Nicolas Guez

**Nicolas, co-gérant de la microbrasserie La Guinche à Chelles : Nicolas après avoir vu grandir cette expérimentation d'une bière étudiante, locale et responsable, que peux-tu nous en dire, qu'apporte-t-elle selon toi au territoire ?**

*Le développement du partenariat entre la Chaire ESS et notre microbrasserie était pour nous une évidence. La participation au PTCE est de fait une suite logique !*

*Année après année, le projet de coopérative brassicole apprenante est arrivé à éclore, à se consolider et à s'inscrire dans le temps. Les différentes promotions sont parvenues à créer des collectifs de travail qui pour la plupart ne connaissaient pas le monde de la bière et sa production. Notre approche pédagogique basée sur la transmission, la mise en perspective avec le contexte économique et le « faire avec » a favorisé l'appropriation des outils et des connaissances pour faire vivre une bière consciente, locale et inscrite sur son territoire.*

*Après avoir enraciné le projet par l'intermédiaire de plantations de houblons, la coopérative brassicole a noué des liens avec différentes structures comme par exemple le jardin partagé de la Botte Verte. Au-delà de pouvoir produire un des quatre éléments essentiels à la bière, l'ouverture de l'université sur la cité est à souligner.*

*La commercialisation des différentes cuvées a été le prétexte pour déployer des stratégies de vente alternatives inscrivant le projet autour du campus. En impulsant des synergies culturelles, associatives et entrepreneuriales allant dans le sens de la promotion des circuits courts, les collectifs de travail étudiants ont démontré qu'il était possible de travailler, produire et consommer autrement. En parallèle, le projet a essaimé avec de nouveaux axes d'expérimentations visant au développement de la filière brassicole en amont et en aval. Nous avons à cœur de voir émerger sur notre agglomération dans un futur proche une malterie artisanale et une consigne de bouteilles.*

**Donnons tour à tour la parole à Gonzague (cuvée 2021), Amandine (cuvée 2022), Corentin (cuvée 2023) et Cécilia (cuvée 2024) pour nous dire leur retour en tant qu'étudiant.e.s sur leur expérience de la brasserie apprenante :**

### **Gonzague (cuvée 2021)**

*En septembre 2020 avec 3 autres étudiants du Master 2 Insertion et Entrepreneuriat Social et Solidaire, nous avons poursuivi le développement du projet de la brasserie apprenante initié par les étudiants de la promotion précédente.*

*J'ignorais tout alors des notions de Commun et de territoire chères à l'Economie Sociale et Solidaire, et c'est d'abord par curiosité, pour démystifier les étapes de fabrication d'une bière artisanale et pour « la première gorgée de bière » -que j'ai voulu participer à ce relai entrepreneurial universitaire trans-promotionnel.*

*Dans un contexte sanitaire contraignant, nous avons réussi à produire en 2021 un premier brassin de 400 litres d'une bière ambrée qui se voulait conviviale et coopérative, et que nous avons baptisée à cet effet « La Coopine ». Nous avons célébré au son d'un violon irlandais la dégustation de cette première cuvée de bière ainsi que la vente de ses premières bouteilles en présence des partenaires historiques du projet et de nombreux acteurs territoriaux.*

*Certains auraient pu dire alors que cette première gorgée de bière manquait de fraîcheur, que sa mousse ne tenait pas vraiment, qu'elle n'était pas assez carbonique en bouche... Ils auraient sans doute eu raison, mais l'essentiel qui nous valut alors leur bienveillance n'était visiblement pas là. L'essentiel poussait sous nos pieds, dans ce même jardin de la Botte Verte, sans faire de bruit... Et l'essentiel c'était ce houblon - pour ne pas dire ce Commun- un Houblon certes émergent, certes fragile mais un Houblon que nous avons reçu, planté, avec la certitude qu'une génération prochaine d'étudiants le taillerait bientôt puis le récolterait, avant de le transmettre à son tour.*

*Quelle joie quand j'y repense ! J'ignorais tout du houblon mais la microbrasserie apprenante, qui m'a convié jusqu'à présent comme ancien étudiant à chacune de ses dégustations annuelles, aura fini par faire son œuvre : « Le houblon est une plante herbacée pérenne, dont les tiges meurent au sol à chaque hiver pour repousser au printemps grâce aux rhizomes souterrains très résistants. Le rhizome de houblon ressemble à une grosse racine avec un nœud d'où sortent des jets et entouré de petites racines. Il est un espace de stockage des nutriments nécessaires à l'épanouissement de la plante. Il se développe progressivement et chaque année prend de l'ampleur. »*

*Longue vie au Rhizome ! Longue vie à la Microbrasserie apprenante ! Longue vie au PTCE Paris-Vallée de la Marne ! Longue vie à la Chaire ESS de l'Université Gustave Eiffel !*

### **Amandine (cuvée 2022)**

*En septembre 2021, j'ai intégré le projet de micro-brasserie apprenante. Au travers de mon implication dans ce projet, j'ai pu découvrir L'Economie Sociale et Solidaire. En effet, ce projet a été ma première expérience dans le domaine de l'ESS et elle fut très enrichissante.*

*En plus d'acquérir de nombreuses compétences d'un point de vue professionnel, j'ai pu comprendre les enjeux que représentent les communs de territoire, des termes jusqu'alors inconnus pour moi.*

*Etant en reconversion professionnelle suite à une expérience de plus de 10 ans dans l'événementiel ce projet m'a permis d'aborder une vision différente en sortant de la démarche de marché pour tendre vers la démarche du commun.*

*Le projet de micro-brasserie apprenante est bien plus que la création et la fabrication par des étudiant.e.s d'une bière locale. Il participe avant tout à la dynamisation d'un territoire, grâce à un produit vecteur de lien social, en créant une synergie entre différents acteurs et je suis fière d'avoir pu y participer.*

### **Corentin (cuvée 2023)**

*Ce qui m'a le plus marqué dans mon expérience de la brasserie apprenante, c'est que ce projet s'inscrit dans plusieurs dimensions à la fois. La première dimension est bien évidemment scolaire : notre travail collectif autour de ce projet devant être sanctionné par une note. Cependant d'autres dimensions sont maintenant au cœur du projet de brasserie apprenante : institutionnelle, territoriale, politique et philosophique.*

*Travailler sur un projet qui allie à la fois une matérialité concrète (fabriquer et vendre de la bière) et tous ses aspects réflexifs, intellectuels a été particulièrement intéressant à mes yeux. Cette année d'accompagnement de la brasserie apprenante m'a fait prendre conscience que les enjeux autour de l'alimentation sont des enjeux politiques majeurs.*

*Je considère que les projets sont d'abord des idées, puis des mots sur du papier et enfin des actes. Ce qui donne naissance à tout projet, puis le fait grandir ce sont ce que nous faisons. La brasserie apprenante est un projet qui nous a été transmis par deux promotions précédentes et que nous devons transmettre à la promotion suivante, j'ai donc décidé d'utiliser toutes les marges de liberté dont je disposais pour contribuer à faire vivre, à faire grandir, collectivement le projet et de m'inscrire dans la lignée des étudiants des promotions précédentes.*

### **Cécilia (cuvée 2024)**

*Le projet de la Brasserie Apprenante a été pour moi une expérience très riche. En effet, nous avons dû nous coordonner entre nous, les étudiants du M2 IESS, et ainsi coopérer avec les autres acteurs du territoire pour participer au développement de la filière brassicole responsable locale. La Brasserie Apprenante nous a permis de nous inscrire réellement dans une démarche partenariale puisqu'un de nos objectifs pour l'année 2024 est de créer et d'organiser un marché de producteurs et d'artisans du territoire sur la Cité Descartes. Ce marché paysan et artisanal permet, en outre, la commercialisation de la nouvelle cuvée de bière 2024 au sein de l'Université mais aussi de regrouper les acteurs du territoire autour d'un sujet commun qui est "Travailler, produire et consommer autrement". Ces valeurs sont celles que nous avons mises en exergue toute cette année dans le cadre de la Brasserie Apprenante et du développement de la filière brassicole responsable. De ce fait, pour la nouvelle cuvée 2024 nous avons choisi une "grisette" c'est une bière populaire belge, une bière de table, qui sera au tilleul produit à Chelles, avec laquelle nous souhaitons regrouper toutes les parties prenantes de la filière brassicole responsable. En fin de compte, ce projet a été très enrichissant, il m'a permis de développer mes compétences en management de projet, d'être polyvalente, de travailler en groupe et ainsi de rencontrer les différents acteurs du territoire et de travailler en commun.*

En parallèle de ce commun expérimental autour d'une bière étudiante, locale et responsable, la Chaire ESS-UGE a initié, sur la base de sa recherche fondamentale sur les communs, deux autres communs expérimentaux en vue de développer leurs activités en cas de succès

### *La mobilité douce et partagée*

Un deuxième commun expérimental autour de la mobilité douce et partagée, basé sur la conception d'une application de covoiturage domicile – travail, a été testé avec un double objectif : diminuer l'encombrement du campus Descartes saturé de voitures et favoriser d'autres modes de déplacement comme le vélo. Au départ, il y a l'idée que les pratiques autour du numérique, avec l'open source, ont été l'un des principaux vecteurs de la renaissance des communs (Bollier, 2014). Le projet appelé Mobilité Descartes en commun semblait ainsi plein de promesses.

Accompagné par un groupe d'étudiants mixtes, issu de nos formations ESS mais aussi d'une formation d'ingénieur en lien avec le numérique, ce projet aboutit à la création d'une première application Mobilité Descartes testée notamment lors d'un hackaton de 24 heures organisé à la Centrif, le tiers-lieu du campus Descartes.



*24h non-stop à la Centrif' (1er juin 2018)*



*Lors du Parking Day sur le campus Descartes, le stand Mobilité Descartes en commun (septembre 2018)*

Face aux limites de l'application développée avec les étudiant.e.s, la chaire ESS-UGE s'est associée à deux coopératives de plateforme de covoiturage de proximité, Mobicoop et Coopgo, qui ont coopéré pour concevoir une nouvelle version multi-modale de mobilité partagée et inclusive en relation également avec la M2ie, notre partenaire local sur la mobilité douce.

Pour l'heure, faute d'avoir pu réunir les financements nécessaires, la création et la mise en œuvre de la plateforme de covoiturage Mobilité Descartes sont restées dans les cartons. Seules des actions en faveur de la mobilité douce ont été mises en place grâce à des coopérations avec l'association M2ie dont l'un des ateliers et chantiers d'insertion s'organise autour d'une vélo-station mobile. Nous y reviendrons plus loin.

### *L'écolieu Braque*

Le dernier projet de commun expérimental, déjà mentionné, avait pour objet la création de ressourceries allant d'une ressourcerie de grande taille (industrielle) à des ressourceries de moindre envergure dont l'enjeu est aussi la création de lien social. Si comme nous l'avons vu plus haut, le projet de ressourcerie de grande taille n'a pu jusqu'ici voir le jour (même s'il y a une opportunité à Brou sur Chantierine que le PTCE-PVM accompagne)<sup>5</sup>, nous avons suite à l'organisation de ressourceries éphémères, faire naître l'éco-lieu Braque à Champs sur Marne avec son magasin gratuit et son jardin surélevé.



*La première équipe étudiante de l'écolieu Braque (mai 2022)*

Après avoir organisé avec des acteurs du territoire et la mairie de Champs sur Marne, des ressourceries éphémères dans deux centres sociaux (George Brassens et Pablo Picasso) de cette ville en 2018 et 2019, la ville de Champs sur Marne nous a proposé de mettre à disposition un local fermé depuis cinq ans, et appartenant au bailleur social Habitat 77, pour y développer une activité autour du réemploi. Aussitôt dit, aussitôt fait, nous avons mis en place un projet pédagogique qui a permis de faire un événement d'ouverture dès mai 2021. Trois ans après, l'éco-lieu Braque est devenu un lieu incontournable dans le quartier et qui rayonne bien au-delà.

Donnons la parole aux ami.e.s de l'écolieu Braque :

---

<sup>5</sup> Voir plus loin p. 32-33.

**Michèle Hurtado, élue en charge de la citoyenneté : depuis ta fonction à la mairie, qu'est-ce que tu retires de l'expérience de ce lieu qui s'est voulu un commun ?**

*Ce que je retiens de l'éco-lieu voulu entre autre par la volonté municipale, c'est qu'il est un formidable lieu d'échange et de convivialité. Il permet également de faire avancer l'idée de consommer autrement et de par nos pratiques quotidiennes respecter la planète, faire évoluer les mentalités. Agir expliquer sauvegarder et, finalement, mieux vivre ensemble.*

**Cyrille Rivière Parigot, élu en charge de l'environnement : En quoi l'écolieu Braque à tes yeux combinent écologie et solidarité alors que ces deux dimensions sont souvent opposées ?**

*Écologie et solidarité ne sont pas deux termes antagoniques, loin s'en faut.*

*A l'Ecolieu, ces deux notions cohabitent autour du réemploi, jardinage, compostage et tri sélectif. C'est le fruit d'un travail constructif entre la chaire ESS de l'université Gustave Eiffel et ses étudiants, les services municipaux et plusieurs partenaires, permettant de créer des liens entre les étudiants et les habitants de la ville et des environs.*

*Au fil du temps, nous notons une augmentation des dons (vêtements, jouets, jeux, livres, ...) qui alimentent le « magasin ». La Casden organise aussi des collectes de jeux et jouets parmi ses salariés.*

*Sur la partie jardin, certes c'est un jardinet dont nous disposons, cela n'empêche pas de faire des plantations, du compostage, des ateliers nature avec les étudiants, les animateurs municipaux et le Sietrem afin d'être plus proche de la nature. C'est aussi une invitation à faire du jardinage ensemble dans des espaces partagés ou chez soi.*

*Deux événements sont organisés en fin d'année et pendant le printemps afin de donner plus de visibilité aux activités de l'Ecolieu. Par exemple, l'association de réinsertion et d'emploi M2IE y est toujours présente avec la réparation de vélos. Avec les AMAP aussi présentes, elle participe également aux ateliers cuisines organisés par l'archipel nourricier du PTCE-PVM et y apporte des légumes de ses potagers. Des ateliers de réparation de petit électroménager sont parfois proposés pour réfléchir sur cette possibilité de réparer qui a quasiment disparu de notre société.*

*C'est ainsi une succession de petites actions afin d'optimiser le tri sélectif, consommer autrement, développer l'économie circulaire qui se déroulent dans cet Ecolieu Georges Braque. C'est aussi un lieu d'écoute, de partage, nous sommes bien dans une démarche d'une écologie solidaire.*

**Raki et Aurélie, salariées animatrices intervenant à temps-partiel sur l'écolieu : vous qui avez une expérience plus large de l'animation culturelle, qu'est-ce qui est particulier et attachant avec l'écolieu Braque**

*L'écolieu est avant tout un lieu de rencontres, entre nous agents municipaux et habitants, mais également entre les habitants eux-mêmes... ce qui crée parfois des échanges de « bons plans », d'informations aux détours des discussions, parfois des rires ou des confidences... Ce n'est pas un local municipal comme les autres, son existence au cœur d'une résidence est tout à fait pertinente car c'est de l'humanité, de l'écoute, de l'entraide quasiment sur leurs paliers! ... Nous y observons des relations de voisinage qui se recréent après la pandémie de covid qui avait presque anéanti le lien social.*

*C'est pourquoi nous sommes attentives à l'état des dons, à l'aménagement, aux propositions d'ateliers pour répondre aux attentes et besoins des gens que nous connaissons chaque semaine un peu plus... Nous gagnons leur confiance et le bouche-à-oreille nous permet de rencontrer régulièrement de nouvelles personnes, parfois de quartiers plus éloignés...*

*L'idée du réemploi fait son petit bonhomme de chemin, même s'il reste à aborder plus en profondeur les notions de surconsommation (de produits neufs, ou de seconde main car cela reste de la consommation), de réduction des déchets (certains dons sont malheureusement en mauvais état et doivent être déposés en déchetterie) et ce sont des enjeux importants que nous pourrions traiter en réseau ... Et les partenariats sont aussi enthousiasmants que les relations avec les "usagers"!*

**Ruth (ancienne étudiante) : tu as participé au premier groupe d'étudiants qui a investi ce lieu qui était quelque peu délabré : comment avez-vous relevé ce pari un peu fou de lui donner une sorte d'âme ?**

*Tout d'abord, L'écolieu Georges Braque est un beau projet pédagogique. Quand nous avons commencé en septembre 2021, nous sommes partis de zéro pour réaliser un lieu vivant en plein cœur des immeubles de Pablo Picasso. Ce projet nous a permis d'aller à la rencontre des habitants. C'était un grand challenge pour nous de faire sortir les gens de chez eux, pour tout vous dire, on a dû faire du porte-à-porte pour expliquer aux gens que le petit endroit en bas de chez eux (l'ex PMI), rouvrir ses portes. C'était un vrai travail de prospection et de communication autour du projet que nous avons réalisé dans un premier temps. Ensuite, en décembre 2021, nous avons réalisé notre premier Noël avec tous les habitants, c'était un moment très riche en relation humaine et créateur de lien de social. Pour moi, ce lieu reste un très beau souvenir de ma licence professionnelle, cela m'a permis de rencontrer des gens formidables, et même d'enrichir mon réseau professionnel. Grâce à ce projet, j'ai rencontré des élus de la mairie et tout un panel de partenaires de l'ESS, tels que la CASDEN, la M2IE, et bien d'autres. Pour conclure, ce lieu est très intéressant et enrichissant pour les étudiants, il permet de mettre en pratique ce que nous apprenons en cours. Aujourd'hui ce lieu continue d'évoluer et je suis très heureuse d'avoir fait partie des étudiantes pionnières de l'écolieu Georges Braque, dont je suis devenue bénévole.*

**Youna (étudiante et apprentie en 2024 auprès de la chaire ESS-UGE) : toi qui découvre ce lieu, qu'est-ce qui te marque dans sa manière de fonctionner ?**

*J'avais déjà fréquenté un certain nombre de friperies ou recycleries auparavant mais ce qui me frappe le plus dans le fonctionnement de l'éco-lieu c'est que c'est vraiment un espace de dons et de re-dons entièrement gratuit. Les habitants du quartier et des environs sont libres d'amener ce qu'ils veulent et de prendre ce qu'ils veulent, il n'y a pas de quota au niveau du nombre d'objets pris. Malgré tout, l'objectif du lieu et tout de même de lutter contre la société de consommation et donc les animatrices du lieu Raki et Aurélie font un travail de sensibilisation et de régulation à ce sujet en expliquant aux bénéficiaires du lieu que le principe est de prendre uniquement ce dont ils ont besoin. Les vêtements, livres et autres services de vaisselle pourront ainsi servir à d'autres personnes qui en ont vraiment besoin. Enfin, au-delà de l'objectif environnemental et économique, j'ai remarqué que l'éco-lieu Braque était avant tout un lieu de vie important du quartier qui permet aux habitants de se retrouver et d'échanger autour d'un café, d'un atelier créatif ou encore d'un atelier jardin partagé. Ce projet est donc essentiel pour l'animation du quartier ainsi que pour la lutte contre l'isolement des personnes seules.*

**Claudie, une habitante de Braque : Qu'est-ce que ce lieu apporte au quartier Braque ?**

*Déjà c'est un lieu de rassemblement, d'échanges et de partage c'est ça le plus important avec beaucoup de convivialité en toute simplicité. Ça permet aux personnes qui allaient à la maison de la solidarité et avaient perdu un lieu de rassemblement de se retrouver ici. Et puis ça occupe, il y a plein de choses à faire, du rangement, du tri, du jardinage, du compost et les ateliers ponctuels animés par les animatrices socioculturelles de la ville comme ceux de fabrication de cosmétiques maison. (Il faut juste supporter les animatrices du lieu)*



*Inauguration de l'éco-lieu (mai 2021)*



*Festivi'thé à l'écolieu Braque (juin 2023)*

## 2. Le label Territoire French Impact (2018-2022)

L'expérimentation de communs sur notre territoire passe par le développement de coopérations autour d'un faire commun qui réunit des acteurs/actrices dont les organisations sont différentes et, le plus souvent, séparées par des frontières invisibles mais bien réelles : entre l'université (ses étudiants et ses enseignants-chercheurs) et le territoire sur lequel elle s'est implantée au début des années 1990, entre les collectivités et les organisations de l'ESS dont le lien est souvent plus celui du guichet que du partage de projets en commun, entre les associations d'insertion et d'autres organisations tournées plus vers l'innovation, la culture... etc.

### 2.1 La création du comité territorial de l'innovation sociale PVM

Aussi, lorsqu'en juillet 2018, l'AMI Territoire French Impact a été lancé par le Haut-commissariat à l'ESS, sa finalité a trouvé un écho sur notre territoire. Pour rappel, cet AMI avait pour but d'encourager l'émergence et le développement sur les territoires d'écosystème de l'innovation sociale, tourné vers la transition écologique et solidaire. Le Ministère dont dépendait à l'époque le Haut-commissariat à l'ESS s'appelait le Ministère de la transition écologique et solidaire, qui était une manière de dire que pour réussir la transition écologique il convenait de s'inspirer du modèle de l'économie sociale et solidaire, voire de le généraliser<sup>6</sup>. Plus précisément, cet AMI appelait des réponses portées par des collectifs qui, sur leur territoire, se donnaient pour but de favoriser et d'accompagner l'entrepreneuriat social sur les thématiques de la transition afin de créer un cadre systémique porteur.

Si la chaire ESS-UGE et l'Agglomération Paris-Vallée de la Marne ont initié le projet de répondre à cet AMI, c'est aussi parce que l'Agglo PVM avait rejoint la chaire ESS-UGE en 2017 en soutenant, en particulier, l'expérimentation Coop'à-prendre, comme l'avenant signé à l'époque l'indique. Il faut un instant revenir sur la participation des collectivités territoriales à la chaire ESS-UGE alors que celle-ci est censée être un partenariat entre l'université et des organisations de l'ESS.

Dès sa création en 2010, les partenaires de la chaire ESS-UGE ont souhaité, afin de marquer le rôle de la proximité et du territoire dans les orientations de la chaire ESS-UGE, la présence des collectivités parmi les membres de la chaire ESS-UGE. Ce fut le Conseil départemental de Seine et Marne qui fut d'abord approché. Afin de marcher sur ses deux jambes, économique et sociale, la chaire ESS-UGE réunit ses deux vice-présidents, Gérard Eude, en charge du développement économique, et Gérard Bernstein, élu chargé des affaires sociales et de la solidarité, afin de sceller l'adhésion du Conseil départemental présidé à l'époque par Vincent Éblé. Pendant plusieurs années, les partenariats entre le Département et la chaire ESS-UGE ont été nombreux avec notamment la création d'une norme ISO26 000 de territoire expérimentée en Seine et Marne (H. Defalvard, J. Deniard, 2014). Mais lorsque, suite aux élections de 2015, le Conseil départemental changea de majorité, il n'a plus souhaité continuer cette participation et n'a donc pas renouvelé son adhésion. Toutefois, le lien de la chaire ESS-UGE aux collectivités trouva un rebond du côté de la nouvelle agglomération Paris-Vallée de la Marne où, en tant qu'élu de Torcy, siégeait Gérard Eude en charge du développement économique et de l'innovation. C'est ainsi que l'agglomération PVM est devenue membre de la chaire ESS-UGE en 2017.

C'est l'occasion de souligner le rôle essentiel que les collectivités territoriales ont joué pour développer l'économie sociale et solidaire sur notre territoire. Et, pour s'en convaincre, rien de mieux que de donner la parole à Gérard Eude.

---

<sup>6</sup> Ainsi, dans un livre d'entretien, N. Hulot affirmait-il : « On voit émerger une économie sociale et solidaire qui répond à une aspiration intime et profonde de la société. Elle va modeler le marché et l'économie de demain » (Hulot, Shiva, 2018, p. 100).

**Gérard Eude, élu du territoire et premier président du PTCE-PVM : à travers ton rôle au Département où pendant trois ans tu as porté une politique de soutien à l'ESS puis, ensuite, à l'agglomération PVM où tu as créé un poste de chargé de mission à l'ESS, que t'inspire cette longue montée en puissance de l'ESS sur notre territoire ?**

*Vice-Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne, en charge du développement économique, j'ai en effet souhaité et obtenu la mise en œuvre d'un programme spécifique pour l'Économie Sociale et Solidaire, dans le but de la faire croître sur notre département. La période pour convaincre était propice avec le vote de la loi Hamon. A la demande d'Hervé Defalvard, nous avons accompagné notre action par l'adhésion à la Chaire ESS de l'Université Paris Marne La Vallée à l'époque. Une de nos politiques mise en œuvre pour l'ESS consistait en un appel à projet annuel doté de 500 000€ ! permettant l'émergence de projets, la mise en lumière de cette économie et une mise en réseau des acteurs.*

*Malheureusement cette politique n'a pas été poursuivie suite à un changement de majorité, mais notre Intercommunalité (SAN du Val Maubuée à ce moment) a pris modestement mais avec détermination le relais.*

*Notre Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) est aujourd'hui fière, d'avoir impulsé, accompagné et poursuivi jusqu'à aujourd'hui une politique active de l'ESS, avec la labellisation Territoire French Impact, le programme « Booster votre Projet engagé », la création d'un PTCE et de nombreuses autres actions.*

*Il reste encore beaucoup à faire, avec de très nombreux projets émergents qui feront de l'ESS un marqueur, dont la volonté est d'ailleurs affirmée dans notre projet de territoire, voté à l'unanimité des élus de notre Agglomération.*

Initié par le duo Chaire ESS-UGE et Agglo PVM, la construction du collectif pour répondre à l'AMI Territoire French Impact allait réunir, en plus, trois autres membres : Le Sietrem, l'association M2IE, France active 77.

Si France active 77 rejoint notre collectif, c'est largement parce qu'il a mis en place un dispositif conjoint avec l'Agglo PVM qui s'appelle « Boostez vos idées engagées » et qui se prolonge avec le dispositif Émergence.

**Damien, chargé de mission à France active Seine et Marne Essonne : Quels sont les liens de Fasme avec les dynamiques territoriales du PTCE-PVM ?**

*FASME, ex Afile 77, soutient les initiatives locales sur le territoire de l'agglo PVM. L'association permet la création de son propre emploi à des personnes éloignées de l'emploi, qui veulent être artisans, commerçants, ou des prestataires de services, engagés sur le territoire.*

*FASME accompagne et finance aussi des structures de l'Économie sociale et solidaires, qui veulent agir et transformer la société.*

*Il était donc logique pour FASME de s'associer avec les structures locales, comme la communauté d'agglomération PVM, et la chaire ESS, pour impulser une dynamique.*

*FASME a accompagné et/ou financé plusieurs associations du PTCE, à travers ses programmes d'accompagnement tels que Boostez votre idée engagée, Émergence, le DLA et le CRIB.*

Héritier des bébés de Coop'à-prendre, le collectif a choisi trois axes stratégiques pour le développement de son écosystème de la transition écologique et solidaire : la mobilité douce et partagée, l'économie circulaire avec les ressourceries et les circuits-courts alimentaires. Lors des précédentes étapes, nous avons déjà rencontré les partenariats se rapportant aux deux premiers axes avec leurs coopérations. Le troisième axe a émergé autour du projet de création d'un magasin coopératif porté sur notre territoire par l'association puis la coopérative Valcoop que plusieurs groupes d'étudiants ont accompagné.

C'est le 4 avril 2019 que Christophe Itier s'est déplacé sur le campus Descartes, à la Centrif, pour nous remettre le label Territoire French Impact. Ce même jour, le collectif des cinq organisations ont décidé de créer un Comité territorial de l'innovation sociale afin de formaliser l'accompagnement de l'innovation sociale sur le territoire en faveur d'une dynamique collective autour de la transition écologique et solidaire. Ce comité, le temps de sa durée (2019-2022), est resté un organe informel de gouvernance territoriale, qui s'est néanmoins doté d'une charte (en annexe).



*La remise du label par Christophe Itier au collectif PVM (4 avril 2019)*

## 2.2 L'impulsion d'une première dynamique collective

Bien que resté informel, le comité territorial de l'innovation sociale PVM va permettre d'impulser une première dynamique collective au-delà des partenariats et coopérations impulsés jusque-là par la chaire ESS-UGE avec ses groupes d'étudiants<sup>7</sup>. Notre accompagnement par la politique Territoire French Impact participa grandement de l'amorçage de cette dynamique collective. N'étant pas prévu au départ, cet accompagnement se doubla même d'une aide financière avec l'octroi d'une subvention de 50 000 euros sur deux ans dont le budget fut logé au sein du membre associatif de notre comité, la M2ie.

Adossé à sa charte, le comité territorial de l'innovation sociale PVM s'organisa autour de deux dispositifs de gouvernance : les réunions trimestrielles du comité dans lesquelles les décisions stratégiques étaient prises et les comités de pilotage des projets toujours assurés par les groupes d'étudiants. Sur la base des bilans de l'accompagnement des projets, la réunion de septembre servait à acter les projets accompagnés lors de la

---

<sup>7</sup> Dans la création du PTCE-PVM, la chaire ESS-UGE a joué le rôle de « l'organisation pilote » que J. Saniossian, Beaucourt et C. Lecoq (2019) analysent à partir de l'étude du processus de création de plusieurs PTCE. Dans la première étape, celle de l'impulsion, « l'organisation pilote initie l'envie de porter un projet collectif, s'entoure d'autres parties prenantes pour développer de nouvelles activités et joue le rôle central ».

nouvelle année universitaire. Cette méthodologie de l'accompagnement, dans le cadre du soutien par la politique Territoire French Impact, a fait l'objet d'une étude présentée dans un numéro des Cahiers de la chaire ESS-UGE, qui concerne à la fois ses modalités de mise en œuvre et les résultats obtenus (cf. Defalvard, Vasconcelos, 2022).



*Réunion du comité territorial avec dégustation de la Coopine (juillet 2021)*

Nous avons vu que le Sietrem fut le premier acteur local à entrer dans les coopérations sur le territoire, orchestrées par l'expérimentation de communs. L'association M2ie a également été mentionnée pour son rôle au sujet du commun de la mobilité douce et partagée. Membre du comité territorial, l'association M2ie allait jouer un rôle de plus en plus central dans la transversalité des projets accompagnés du fait de ses interventions à la fois sur la mobilité douce et sur les circuits-courts alimentaires. Avec son atelier et chantier d'insertion, elle s'implanta ainsi progressivement sur le campus Descartes avec son atelier vélo et la gestion technique du jardin partagé via une convention signée avec l'UGE de mise à disposition dans laquelle la chaire ESS-UGE joue le rôle de coordination entre les différents acteurs.



*Le jardin partagé et l'atelier vélo du Campus Descartes présentés par la M2ie (novembre 2023)*

Écoutons Logi-Serge Kinhouandé qui est depuis le début aux avant postes de ces partenariats nous en parler :

**Logi-Serge Kinhouandé, directeur adjoint de la M2IE, comment vois-tu aujourd'hui les partenariats de la M2ie autour de nos projets sur le campus Descartes (atelier vélo, jardin partagé, animations) avec un recul de plus de cinq ans ?**

*Je suis ravi de constater qu'au terme de 5 années, un partenariat composé d'une pluralité de partenaires différents s'est parfaitement consolidé sur le campus Descartes.*

*La m2ie a pu développer et entretenir des relations très qualitatives avec l'université sur différents projets comme la mobilité douce et la lutte contre la précarité alimentaire chez les étudiants.*

*Elle occupe un local pour sa VELOSTATION qui lui permet d'offrir aux étudiants de services comme du prêt de vélos, des ateliers participatifs d'autoréparation et autre animations en lien avec la pratique du vélo en sécurité. Elle a lancé une expérimentation de valorisation des bio-déchets du restaurant universitaire du CROUS en lien avec la production maraîchère qu'elle espère développer sur la parcelle dédiée afin d'alimenter en légumes certains étudiants qui ont de faibles ressources financières.*

*Ces relations confèrent à l'université Gustave EIFFEL, un rôle de partenaire stratégique au niveau de la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne.*

*Dans le cadre du PTCE PVM, travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires n'est pas une action facile à mener mais elle n'est pas impossible à réaliser comme le prouvent les différents projets et actions menés depuis 2018.*

*Il faut rajouter à ce partenariat l'implication des différentes promotions d'étudiants, qu'ils soient en licence ou en master, qui arrivent à incarner chaque projet dans leur développement. Bien plus qu'un projet d'études pour les étudiants, l'université Gustave EIFFEL permet à chaque étudiant en lien avec la m2ie de saisir des opportunités de formation, d'échanges et de compréhension du monde professionnel. Quant à la m2ie, elle s'enrichit de connaissances et savoirs théoriques qu'apportent ces étudiants et qui lui permettent ainsi de prendre plus de hauteur quant à son impact sur son territoire de référence.*

*Si je retiens beaucoup de choses des 5 dernières années de partenariat sur le campus DESCARTES, je garde également en mémoire que de belles années de concertation, de réflexion, de déploiement d'actions et de projets restent à venir.*



*Valcoop ouvre ses portes aux étudiant.e.s (septembre 2023)*

Nous avons déjà abordé plus haut l'axe économie circulaire, avec l'écolieu Braque, ainsi que l'axe mobilité douce et partagée avec la M2ie. Il nous reste à parler du troisième axe qui, dans le cadre de Territoire French Impact, s'est centré sur notre accompagnement du magasin coopératif Valcoop. Si la création de l'association des amis de Valcoop remonte quelques années avant, la coopérative Valcoop a été créée en 2018 dont le projet fut accompagné sur plusieurs volets par des groupes d'étudiants de la chaire ESS-UGE. Implanté dans un territoire francilien où le foncier bâti est le lieu d'une grande concurrence, la recherche d'un magasin a longtemps pris la forme d'une arlésienne. À chaque réunion avec l'association Territoire French Impact, la même question nous était posée : alors quand est-ce que vous nous invitez pour l'ouverture du magasin Valcoop. Si cette ouverture a bien fini par avoir lieu, elle intervint après la politique Territoire French Impact qui s'est arrêtée et à laquelle a été substituée, par Olivia Grégoire, la reprise de la politique de soutien au PTCE.

**Corinne (présidente de Valcoop) : Peux-tu témoigner de l'aventure Valcoop et des liens établis avec les étudiants et le PTCE-PVM ?**

*Oui ! Valcoop, c'est une aventure mais tout d'abord une aventure humaine initiée par la première présidente, Prescilia, qui s'occupait alors de la « Ruche qui dit Oui » à Noisiel. A quelques-uns, en janvier 2018, nous avons créé l'association Les Amis de Valcoop, pour porter le projet de création d'un magasin, solidaire de son territoire, Paris Vallée de la Marne :*

*- Pour une consommation saine, accessible et responsable*

*- Qui privilégie les circuits courts et rémunère équitablement les producteurs*

*Après plusieurs années d'exploration et de développement, pendant lesquelles nous avons organisé des groupements d'achat dans les salles municipales de Torcy, Noisiel ou encore Champs sur Marne, nous avons trouvé un local à Torcy qui a été inauguré en février 2023.*

*- Valcoop, juridiquement, c'est une coopérative sous forme de SAS, à but non lucratif, détenue actuellement par 270 coopérateurs. Chacun souscrit une part sociale de maximum 100 € et s'engage à faire vivre le magasin en lui consacrant 3h par mois et en venant y faire ses courses.*

*- Valcoop, concrètement, c'est un magasin dédié aux coopérateurs qui y trouvent une large offre de produits, essentiellement locaux et notamment des fruits et légumes bio à un excellent rapport qualité / prix.*

*- Valcoop, opérationnellement, c'est 90 personnes qui s'impliquent activement et avec bonne humeur dans la gestion quotidienne du magasin : accueil, caisse, achats des marchandises, livraisons, réceptions, organisation, comptabilité, informatique, communication, finances...*

*- Valcoop, enfin, c'est une communauté et un lieu de vie où il fait bon se rencontrer. Nous organisons des ateliers et des événements festifs. Nous portons collectivement et promouvons autour de nous les valeurs de l'ESS.*

*En tant que tête de pont des circuits courts sur Paris Vallée de la Marne, nous sommes partenaires du PTCE-PVM, comme nous le sommes de la chaire ESS depuis plusieurs années.*

*Dans ce cadre, nous avons le plaisir de mener des projets avec des étudiants - qu'ils soient en licence ou en Master qui ont œuvré ainsi pour :*

*- des actions de promotion de Valcoop (vidéo, affiche, émission de radio « Vis tes études »)*

*- l'établissement de notre business model social*

*Dernièrement, le projet tutoré des étudiants en master a consisté à réfléchir à la meilleure coopération possible entre les acteurs des circuits courts de notre territoire en intégrant l'utilisation de la camionnette électrique et frigorifique appartenant à Valcoop.*

*Ils ont ainsi recensé les différentes parties prenantes. Ils ont mené des interviews afin d'identifier les intérêts communs et établi des recommandations concrètes en matière de mutualisation et partenariat.*

*Nous apprécions particulièrement cette collaboration avec des étudiants qui portent les mêmes valeurs que nous et qui amènent leurs compétences à notre projet. Les étudiants trouvent chez Valcoop un terrain concret d'expérimentation et des bénévoles impliqués, qui les aident dans leur parcours.*

### 3. Le PTCE émergent de Paris-Vallée de la Marne (2021 - 2024)

#### 3.1 Du comité territorial à l'association PTCE-PVM

Lorsque Olivia Grégoire, comme secrétaire d'État à l'ESS ayant pris la suite au gouvernement de Christophe Itier, a choisi de relancer la politique de soutien aux PTCE, après le rapport favorable du labo de l'ESS remis en janvier 2021, nous nous sommes tout de suite dit que c'était pour nous la suite logique de notre comité territorial d'innovations sociales PVM.



*Visite de Stéphanie Goujon lors du premier festival Territoires solidaires et innovants*

Grâce à la politique Territoire French Impact et à son aide apportée par l'association éponyme créée à cet effet, nous avons progressé dans la structuration collective de notre accompagnement des projets de notre territoire, tournés vers la transition écologique et solidaire. L'étude réalisée sur notre méthodologie, héritée de Coop'à-prendre, mise en œuvre dans le cadre de Territoire French Impact, nous avait d'ailleurs permis d'améliorer notre dispositif. Bien qu'informel, le comité des cinq nous réunissait régulièrement dans une instance de réflexions et de décisions communes relatives aux trois axes stratégiques choisis pour guider notre écosystème de transition écologique et solidaire au moyen de l'innovation sociale. Ce soutien apporté par Territoire French Impact, y compris financier bien entendu, a rendu possible la réalisation d'un film sur l'expérience Territoire French Impact à Paris-Vallée de la Marne<sup>8</sup>. Portée jusqu'en 2022 en parallèle de la politique de soutien au PTCE par l'association Territoire French Impact, cette politique s'est ensuite arrêtée.

Après avoir été reconnu le 31 juillet 2021, suite à la phase 1 de l'AMI PTCE-PVM, nous avons décidé, dans l'objectif de répondre à la phase 2 qui comporte un financement de 100 000 euros sur deux ans, de créer l'association du Pôle territorial de coopération économique de Paris-Vallée de la Marne et ses environs. Celle-ci prit la forme d'une association de préfiguration dont la première assemblée générale s'est tenue le 26 octobre 2021. Sa gouvernance s'est organisée autour de quatre collèges : celui des cinq membres fondateurs issus du comité territorial conservant la majorité, celui des personnes morales de droit privé, celui des personnes morales de droit publique et celui des membres individuels.

Sur ce passage de Territoire French Impact à l'association PTCE-PVM, donnons la parole à Cécile Tanguy qui a été en première ligne d'abord en tant qu'apprentie auprès de la chaire ESS-UGE puis comme chargée de mission ESS et RSE à l'agglomération PVM.

<sup>8</sup> Retrouver ce film sur youtube : <https://www.youtube.com/channel/UCDV8hCZ6P7IpUaJN2HfPa3w>

**Cécile Tanguy : A partir de ta position qui t’a placée en première ligne, peux-tu nous parler du passage de Territoire French Impact au PTCE à Paris-Vallée de la Marne ?**

*Etudiante au master 2 IESS de la Chaire ESS en 2021, j’ai effectué mon alternance auprès du PTCE. Mes missions m’ont conduite à effectuer ce passage entre le Territoire French Impact et le PTCE. En effet, au noyau d’acteurs constitué lors du label Territoire French Impact se sont ajoutés de plus en plus d’acteurs, jusqu’à former un collectif. Ce collectif a ainsi souhaité répondre à l’Appel à manifestation d’intérêt pour être labellisé PTCE. Ce qui fut le cas en 2021, où nous avons été retenus pour la première phase.*

*Le collectif a ainsi pu se nommer PTCE et s’organiser en créant une association le 26 octobre 2021. A cette date, le PTCE regroupe une trentaine de membres comprenant les collectivités territoriales, des entreprises, des associations et un centre de recherche. Il s’agit d’un PTCE de territoire qui coopère sur des projets à destination de la population, autour de la transition écologique et solidaire. Cette association regroupe un conseil d’administration composé de 4 collèges : les membres fondateurs (qui ont répondu à Territoire French Impact), les personnes physiques, les personnes morales de droit privé et les personnes morales de droit public.*

*Le PTCE est géré par les organes constitutifs de l’association et se réunis autour du bureau, du conseil d’administration et de l’assemblée générale. A ces réunions se rajoutent des Copil organisés par les étudiants qui travaillent sur des projets du territoire. Ces Copil permettent de présenter l’avancée du travail et de regrouper les membres autour d’un projet précis et de prendre des décisions stratégiques. A ce jour, 30% de mes missions en tant que chargée de mission à l’agglomération Paris-Vallée de la Marne sont conservées pour assurer l’administration de l’association.*

Si la politique Territoire French Impact s’est révélée un soutien très précieux, elle a aussi orienté notre écosystème en le structurant autour d’une division entre organisations de l’accompagnement (les cinq du comité territorial) et les organisations de l’ESS accompagnées dans leurs projets de transition écologique et solidaire pour le territoire. Même si notre méthodologie, inspirée des communs, insistait sur la nécessaire inscription de ces projets dans une dimension collective impliquant des coopérations entre les organisations plutôt qu’une concurrence entre elles, cette structuration reproduisait la relation classique entre, d’un côté, accompagnement public et, de l’autre côté, des organisations privées ESS, renforçant la séparation entre ces deux mondes. Le passage au format PTCE nous imposait le défi de devoir évoluer en plaçant aux côtés des organisations de l’ESS mais aussi des entreprises classiques, les organisations publiques afin de conduire des stratégies communes de coopération pour un développement durable et solidaire de notre territoire de Paris Vallée de la Marne et ses environs.



*Assemblée générale constituante du PTCE-PVM 26 octobre 2021*

Avec le passage à une organisation formelle, d'une part, et à une structuration plus horizontale entre les membres du PTCE-PVM, d'autre part, le pilotage des projets, basés sur la coopération et toujours accompagnés avec le référentiel des communs, de bicéphale est devenu tricéphale. Aux côtés des instances classiques de la gouvernance associative, composées des réunions de bureau, des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales, on retrouve toujours les deux comités annuels de pilotage pour les projets du PTCE-PVM accompagnés par des groupes d'étudiants auxquels s'ajoutent en plus des réunions transversales de travail en juin. Celles-ci vont jouer un rôle, comme on le verra plus loin, dans l'intégration des projets au sein d'une même dynamique collective de territoire.

Après avoir été reconnu comme PTCE émergent dès juillet 2021, nous avons ensuite candidaté à trois reprises en 2021, 2022 et 2023 pour la phase 2 de l'AMI où nous avons échoué à chaque fois. C'est ici l'occasion de parler du modèle économique du PTCE-PVM. Ayant bénéficié de 50 000 euros de Territoire French Impact, si notre PTCE-PVM, qui a vécu sur cette réserve, a continué à initier et à développer de nombreuses coopérations territoriales, il n'a pas, ou pas encore, de ses activités d'animation pu tirer des ressources monétaires pour le financer au-delà des cotisations de ses membres. C'est donc largement les contributions non monétaires des étudiants, au travers de leurs projets pédagogiques, le concours de la chaire ESS-UGE, financier pour l'organisation du festival ou encore le projet brasserie apprenante et aussi pour sa R&D, et enfin, pour un tiers de son temps, le poste de Cécile Tanguy à l'agglomération PVM, qui ont apporté les ressources nécessaires aux activités du PTCE-PVM et à son bon fonctionnement.

Dans sa phase d'émergence, avec ses ressources et sa nouvelle gouvernance, notre PTCE-PVM a tissé de nouveaux liens qui lui ont permis de passer l'étape de sa restructuration pour aller vers le format PTCE en s'éloignant de son format initial basé sur Territoire French Impact.

Ces nouveaux liens se sont réalisés dans ce qui compose aujourd'hui les deux **archipels de coopération** du PTCE-PVM (voir leur schématisation dans l'annexe 2).

### 3.2 Les archipels de coopération du PTCE-PVM

Au terme de sa phase d'émergence (2021-2024), les activités du PTCE-PVM pour les prochaines années s'organiseront autour de deux projets structurants tout en continuant de porter deux projets émergents. Les deux projets structurants, Tout le monde est bio à PVM et la filière brassicole locale, sont le fruit d'une ingénierie territoriale qui s'appuie sur une méthodologie de R&D basée sur une intermédiation recherche et formation dans la continuité de l'expérience Coop'à-prendre. Chacun de ces projets forme aujourd'hui un archipel de coopération.

Le premier de ces archipels de coopération s'est appuyé sur l'expérimentation de la bière étudiante, locale et responsable, pour aller vers la réalisation d'une filière brassicole locale et bio. Ainsi, de nouveaux projets accompagnés par des groupes d'étudiants ont concerné l'amont de la filière, d'une part, et l'aval de la filière, d'autre part. Sur l'amont, la SCEA Saint Germain Paysage s'est montrée intéressée par le projet d'une malterie artisanale en commun qui réunirait autour d'elle les producteurs de céréales bio et les micro-brasseurs du territoire. Dès 2023, la SCEA a mis en culture 10ha d'orge bio afin de réaliser les premières expérimentations de maltage bio. La création sur notre territoire de la SCIC Ceinture verte Ile de France, en lien avec la mairie de Torcy et la SCEA Saint Germain Paysage, a permis à notre idée de faire un grand pas vers sa réalisation. En effet, la SCIC Ceinture verte IdF s'est positionnée sur le portage du projet d'une malterie artisanale en commun. En 2023, ce projet a bénéficié d'un accompagnement d'Ellyx sur son volet R&D territoriale. Le cadre de ce dernier est désormais celui d'un contrat de collaboration entre l'association PTCE-PVM en tant que maître d'ouvrage, la chaire ES-UGE en tant que maître d'œuvre scientifique et la SCIC Ceinture verte IDF en tant que maître d'œuvre technique.



*Avant la moisson de l'orge bio (juillet 2023)*

**Maxence, dans son double rôle, d'abord de chargé de mission au sein de la SCEA St Germain puis de directeur de la SCIC Ceinture verte IDF, est le mieux placé pour nous parler de ce projet de Malterie en commun :**

*C'est avec la volonté de fournir en orge local les Brasseurs de l'agglomération, que le projet de la micro-malterie est née. Les malteries industrielles ne pouvant pas répondre aux demandes des petits brasseurs ne commandant pas des quantités suffisantes pour le modèle de production des malteurs industriels. Il leur notamment est impossible de tracer correctement la provenance des petits lots d'orges maltés.*

*C'est pour répondre à cette problématique qu'un premier groupe d'étudiant à explorer le processus de maltage pour identifier dans quelles mesures il était concevable de créer un micro-malterie artisanale. Après avoir identifié des pistes d'inspirations de micro-malterie ayant réussi le pari, il nous est devenu évident que nous pourrions reproduire le modèle sur le territoire. Avec un certain nombre de défis à relever cependant, comme le stockage de l'orge ou de la qualité des maltes, les brasseurs ayant des standards très élevés. De ce fait nous engagerons au côté des producteurs d'orges, les brasseurs au sein de la SCIC afin que les deux extrémités de la filière puissent communiquer et se comprendre autour d'un outil de production mis en commun : la malterie.*

*C'est au cours de la deuxième année d'étude que la SCIC Ceinture Verte Paris-Est s'est engagé dans le projet et a proposé de le porter pour qu'il se réalise. Cette deuxième année, était orienter sur la production grâce à un nouveau groupe étudiant. Suite à des essais et des visites il a été possible d'identifier et dimensionner le matériel nécessaire pour une réussite économique du projet.*

*Aujourd'hui nous sommes engagés dans une phase opérationnelle de recherche de financement et de foncier pour être en mesure de réaliser et de finaliser le projet.*

**Nous pouvons aussi demander un retour à Nathan qui participe au groupe d'étudiants qui cette année accompagne le projet de R&D Malterie en commun, son retour :**

*Le projet de la malterie en commun a été riche d'enseignements pour moi. A la prise en main du projet tuteuré en septembre, je découvrais tout du processus de maltage et, en quelques mois, avec mes collègues Valentine et Adeline, nous avons fait de nombreuses recherches et appris les rudiments de ce procédé par des échanges très bienveillants avec des malteurs artisanaux d'autres territoires.*

*C'est une expérimentation autant sur la technique pour produire du malt que sur le modèle de filière. Nous nous sommes rendus compte dans nos prises de contact qu'aucun malteur n'était passé par une démarche expérimentale de petite échelle pour appréhender cette technique et mener à bien la conduite de projet. Ne connaissant pas le procédé, il nous semblait important avec Maxence, porteur du projet, de s'approprier le maltage en le pratiquant. Nous avons donc construit un protocole, acheté du matériel et réalisé des maltages tests. Nous sommes bien conscients de la faible qualité du malt obtenu ainsi ; cela ne sera pas représentatif de ce qui pourra être fait avec une installation professionnelle. Cependant cette démarche de découverte amateur nous a permis très rapidement d'identifier les points d'attention principaux à avoir dans notre projet et l'importance de certains équipements.*

*Ce projet est aussi innovant dans la forme qu'il prend, l'idée d'avoir un outil de transformation agro-alimentaire en commun qui fasse le lien entre amont et aval de la filière est très prometteur. En appartenant autant aux producteurs d'orge qu'aux brasseurs, cet outil permet de relocaliser un savoir-faire et de ramener le dialogue au niveau local autour des procédés de fabrication, des normes sur les matières premières et de l'équilibrage des tarifs pour que tous puissent vivre correctement de leur travail.*

*En tant qu'étudiants de Master, notre implication est de courte durée : moins d'un an, mais l'opportunité de participer à de tels projets est particulièrement inspirante. Ils allient une dimension de recherche théorique sur des nouvelles façons de produire localement avec une dimension opérationnelle de terrain qui rend concret le travail réalisé. D'un point de vue personnel, je resterai très intéressé par le devenir de ce projet après la fin de mon Master et si, dans mon futur professionnel, je suis amené à imaginer un modèle de production économique, cette démarche influencera certainement ma façon de réfléchir le projet. C'est en ce point une belle réussite de R&D, selon moi, puisque nous pourrions appréhender nos projets futurs, forts des apprentissages de la malterie en commun : de la création d'un modèle de filière autour d'une communauté aux méthodes pour se réapproprier un savoir-faire artisanal. En changeant ce qui nous semblait être des freins au projet et développant ce qui nous semblait être des forces, le modèle de la malterie en commun peut être appliqué pour de très nombreuses activités qui sont aujourd'hui délocalisées et déconnectées des acteurs locaux partenaires et parties prenantes des filières.*

Le volet aval a porté sur la création d'une unité de lavage et de réemploi des bouteilles de bière en lien avec l'ESAT Les Ateliers des Gémeaux qui a déjà sur notre territoire un atelier de micro-brasserie. Sur deux années, ce projet a été accompagné par des groupes d'étudiants qui en ont réalisé l'étude de faisabilité dans ses volets technique, économique, écologique et social. La nécessaire réinstallation de l'équipement de l'atelier de micro-brasserie a retardé la mise en place de l'atelier de lavage et réemploi des bouteilles de bière par rapport auquel Valcoop a accepté de mettre en place une consigne sur ses bouteilles. La mise en place de cet atelier est programmée pour l'année 2025.



Local pour l'atelier de lavage

**Delphine (directrice de l'ESAT les Ateliers des Gémeaux) : Que représente pour l'ESAT Les ateliers des Gémeaux, les coopérations avec d'autres acteurs du territoire telles qu'elles ont été initiées à l'occasion des deux études réalisées par les étudiants sur la collecte et le réemploi des bouteilles de bière?**

*Avec la mise en place de la Plateforme Emploi, les ESAT des Amis de Germenoy ont pour ambition de mieux répondre aux enjeux de l'inclusion des personnes accueillies au sein de nos établissements. Il s'agit pour nos structures et dispositifs, d'impulser une nouvelle dynamique tournée vers une plus grande autonomie des personnes en situation de handicap, de renforcer leur pouvoir d'agir et leur autodétermination, notamment par un développement des compétences et de la formation professionnelle. Plus spécifiquement au sein de l'ESAT Les Ateliers des Gémeaux, un des enjeux majeurs réside dans l'amélioration de la communication et dans la diversification des moyens proposés, que ce soit pour les personnes sourdes, malvoyantes ou pour tout type de handicap. Il s'agit de s'employer à garantir une meilleure autonomie des travailleurs au sein de l'ESAT, mais aussi vers l'ensemble des partenaires du bassin d'emploi concerné. La prise en compte de l'expression de chacun est également un axe essentiel de ce projet. Cette démarche est l'occasion d'améliorer les conditions de travail des personnes accueillies et d'avoir un environnement professionnel plus adapté et sécurisé, tout en levant les obstacles repérés.*

*Depuis 2022, le partenariat mis en place avec la Chaire Economie Sociale et Solidaire de l'Université Gustave Eiffel a permis de créer des passerelles entre le médico-social et l'ESS, deux secteurs qui se connaissent encore trop peu. Cette collaboration extrêmement riche entre les étudiants du Master et l'ESAT, est l'occasion de travailler concrètement autour d'un projet de consignes des brasseries locales du territoire Paris-Vallée de la Marne, dont l'ESAT des Gémeaux fait partie. Les travailleurs des Gémeaux deviendraient alors les acteurs centraux de ce projet d'unité de lavage avec réemploi des bouteilles de bières, valorisant véritablement leurs compétences professionnelles. Ce travail en commun permet ainsi de faire évoluer l'ESAT vers une logique de responsabilité sociétale et environnementale et participe par la même occasion à ce que chaque travailleur de l'ESAT des Gémeaux puisse exercer davantage une citoyenneté pleine et entière.*

Le deuxième archipel de coopération du PTCE-PVM se développe aujourd'hui sous les traits du projet « Tout le monde est bio à Paris-Vallée de la Marne ». Héritier de l'axe « Circuit-court alimentaire » de Territoire French Impact, ce projet est né d'une visite apprenante que le PTCE-PVM a initié au cours de l'une de ses réunions de travail, en juin 2022, en réponse aux propositions du Bouquet de services piloté par l'Avise. Le PTCE-PVM a monté un dossier pour bénéficier d'une visite apprenante auprès de l'Ecopôle alimentaire de la région d'Audruicq, labellisé PTCE en 2015. Cette visite s'est déroulée en deux temps : le 29 août 2022 une délégation du PTCE-PVM d'une dizaine de personnes, dont beaucoup de membres des AMAP locales, s'est rendue à Loos-en-Gohelle pour découvrir cet Ecopôle alimentaire. De cette visite, nous avons été marqué par l'idée d'archipel nourricier et les actions de cuisine de rue qui lui donnent corps. Le second temps eut lieu quelques jours après, le 6 septembre 2022, à Marne-la-Vallée, sur le campus Descartes, où pendant toute une journée Dominique Hays, animateur de l'écopôle alimentaire et directeur des Anges Gardins, est venu de Loos-en-Gohelle accompagner notre groupe de volontaires pour décliner sur notre territoire l'idée d'archipel nourricier avec leurs cuisines de rue. Les graines semées lors de cette visite apprenante se sont traduites, d'une part, par l'organisation de plusieurs cuisines de rue en 2023 et, d'autre part, par le projet d'installer sur le campus un jardin partagé qui a fait ses premiers pas à l'automne 2023 en partenariat avec l'association M2ie. Ici encore l'installation sur notre territoire de la SCIC Ceinture verte IDF a joué un rôle structurant, car son projet d'installer cinq maraichers, sur les plaines de Torcy et d'Émerainville, a fait changer de dimension notre idée d'archipel nourricier qui s'est transformé en « Tout le monde est bio à Paris-Vallée de la Marne ». Ce dernier imagine un dispositif d'intermédiation entre les maraîchers bio de la SCIC Ceinture verte IdF bio et les habitants de nos quartiers populaires via la réalisation d'ateliers de cuisine nourricière et la distribution de paniers solidaires. L'objectif est de créer au terme de deux années d'expérimentation quatre AMAP populaires abritées par l'association PTCE-PVM. Ce projet a déjà donné lieu à une réponse à l'APP de la fondation Carasso « Nourrir l'avenir 2024 », qui n'a malheureusement pas été retenue. Ceci n'arrête pas la volonté du PTCE-PVM de réaliser ce nouvel archipel de coopération qui en 2023-24 a fait l'objet d'un accompagnement étudiant. La particularité de ce projet est qu'il ne contient pas seulement un lien à la recherche sur l'amont mais aussi sur l'aval puisqu'il prévoit une évaluation des impacts de ce projet, économique, environnemental et social.



*Cuisine de rue à l'éco-lieu Braque (décembre 2022)*



*Cuisine de rue pendant le festival Territoires Solidaires et Innovants (septembre 2023)*

**Pour en parler, Anne Fournier, économiste spécialiste de l'économie de l'environnement :**

*« Tout le monde est bio à Paris-Vallée de la Marne » (PVM) s'inscrit dans une lignée désormais bien établie d'initiatives ayant pour intérêt l'alimentation des populations avec un fort point d'ancrage dans les territoires. Mes recherches portant pour une grande part sur la question de la relocalisation alimentaire et, plus précisément, celle de la reconnexion physique et de la restauration du lien humain entre bassins de production et de consommation, ce projet a naturellement suscité mon intérêt dès nos premiers échanges avec Hervé.*

*Sur le plan scientifique, deux grands chantiers sont à envisager :*

*- un premier travail de réflexion autour de l'alimentation vue sous le prisme des communs. Comment les habitants des quatre quartiers concernés par l'expérimentation accueillent et s'approprient (ou non) l'initiative ? Dans quelle mesure les ateliers de cuisine nourricière sont un vecteur de sensibilisation aux enjeux d'une alimentation saine, accessible à tous, et respectueuse du vivant ? Peuvent-ils devenir un lieu de rencontre et d'échanges communément identifié par les habitants et contribuer à faire émerger, au sein de cette population socialement mixte, une communauté unie autour de cet archipel nourricier ? Autant de questionnements pour enrichir la compréhension des dynamiques d'acteurs et identifier les freins et les leviers pouvant mener à une gestion collective durable des ressources alimentaires locales au sens large (i.e. comprenant aussi bien des éléments matériels tels que les terres mises en culture ou les denrées produites, qu'immatériels comme le partage de connaissances autour des ateliers de cuisine ou la co-construction de « savoir-faire nourriciers »).*

*- un second volet complémentaire portant sur l'évaluation à proprement parler des impacts du projet avec une vaste réflexion à mener sur la construction des outils de mesure et des indicateurs pertinents. La multiplication des projets alimentaires territoriaux (PAT) au cours des dix dernières années a contribué au développement d'une littérature scientifique spécifiquement dédiée à l'évaluation d'impacts de ces projets. À ce jour, cinq grandes méthodes coexistent, proposant chacune une démarche bien précise et permettant de couvrir un large spectre de critères se rapportant tout à la fois aux dimensions économique, sociale, environnementale mais aussi culturelle, sanitaire, politique et démocratique. L'un des enjeux pour l'expérimentation à PVM sera de mobiliser au mieux ces différents outils en vue de proposer un cadre méthodologique adapté au contexte et aux spécificités du territoire.*

En plus de ses deux projets structurants, le PTCE-PVM continuera dans les prochaines années à porter deux projets émergents dont le projet d'éco-pôle solidaire Descartes est appelé à devenir un projet structurant du PTCE-PVM.

Le projet d'éco-pôle solidaire Descartes relie aujourd'hui les nombreux fils patiemment noués entre les partenaires du PTCE-PVM sur la Cité Descartes. Héritiers de nos axes mobilité douce et partagée et circuit-court alimentaire, l'atelier-vélo et le jardin partagé en sont, avec la M2ie, des pièces essentielles. Pendant la phase d'émergence du PTCE-PVM, des groupes d'étudiants ont accompagné le tissage de ces liens de coopération dans trois directions. La première est celle qui relie le Crous pour l'usage de ses bio-ressources pour les transformer en compost au bénéfice du jardin partagé dont les légumes seront destinés aux étudiant.e.s de l'épicerie solidaire du campus. La deuxième est le lien entre les étudiants de l'épicerie solidaire et l'éco-lieu Braque autour cette fois du réemploi. Enfin, l'atelier vélo de la M2ie complète ce tableau de l'éco-pôle solidaire Descartes. Avec le réaménagement du lot Y, situé au centre du campus Descartes, l'écopôle solidaire devrait trouver un terreau favorable pour déployer ses coopérations en vue d'une transition écologique, solidaire et démocratique du campus Descartes, tout en le reliant aux habitant.e.s de son territoire. Basé sur une convention entre l'aménageur public EpaMarne, l'UGE et la M2ie, le jardin partagé expérimental devrait être implanté en 2025 en pleine terre sur le lot Y.



*Présentation de l'épicerie solidaire à des étudiants en DSCG de Melun (novembre 2023)*

**Pour parler des perspectives de cet éco-pôle solidaire Descartes, Agnès, en tant que présidente de l'Épicerie Solidaire Campésienne mais aussi future présidente du PTCE-PVM, est sans doute la mieux placée pour nous parler des perspectives ouvertes par cet éco-pôle solidaire Descartes :**

*L'association Epicierie Solidaire Campésienne a été créée en 2021, elle a pour vocation d'apporter une aide alimentaire aux étudiants en situation de précarité présents sur l'université Gustave Eiffel. L'Épicerie Solidaire Campésienne a aussi un objectif d'inclusion sociale, en salariant deux personnes en situation de handicap afin de leur permettre leur remise à l'emploi tout en se formant au métier d'employé libre-service. Dirigeante d'une entreprise de travail temporaire DRAGONFLY Intérim, spécialisée dans l'insertion des personnes en situation de handicap, l'opportunité de créer une association inclusive a été une perspective d'intervenir efficacement sur le champ de la solidarité alimentaire, et sur le champ social de l'emploi inclusif.*

*L'épicerie solidaire est une association indépendante née d'une première volonté de collaboration entre le CROUS, et le service social de l'université Gustave Eiffel.*

*L'adhésion au PTCE PVM a permis de développer une opportunité de répondre aux différents besoins du territoire tout en s'appuyant sur la richesse de la coopération des nombreux acteurs présents. Le PTCE porté par la Chair ESS permet aujourd'hui grâce à la mobilisation des étudiants de licence et master en IESS de faire avancer les projets dans leur mise en place, réel levier de suivi et de formalisation des actions. La présidence du PTCE représente pour moi un réel enjeu pour la mise œuvre des axes de coopération de l'ensemble des acteurs présents sur le territoire afin d'apporter une solution durable aux besoins exprimés. L'écopôle solidaire Descartes est une des perspectives qui découle des coopérations entre acteurs du PTCE. Il permettra de proposer un jardin maraîcher produit par la M2IE pour la production de produits bio en local alimentant l'épicerie, ainsi que l'association DFI Inclusion qui a pour objectif de proposer des plats équilibrés en circuit courts aux étudiants de l'université, tout en salariant des personnes en situation de handicap à la recherche d'un emploi. Cette association centrée sur des activités en lien avec la restauration va promouvoir également la bière produite par les étudiants la Fac bulleuse et les actions pédagogiques développées. J'ai souhaité que DFI Inclusion, L'épicerie solidaire et l'entreprise de travail temporaire DRAGONFLY Intérim s'inscrivent dans la dynamique de l'écopôle solidaire Descartes grâce à la coopération de nombreux acteurs locaux permettra une réponse adaptée en termes d'alimentation durable, d'inclusion de public loin de l'emploi, de recyclerie, et de réemploi. Les perspectives de développement sont en lien étroit avec les besoins de l'université et du territoire, et permettent d'entrevoir des partenariats durables, riches et créateur de valeurs éthiques.*

A ce projet émergent d'éco-pôle solidaire Descartes s'ajoute un autre projet émergent qui du fait de sa nouveauté a pour l'heure des contours plus incertains. Comme nous avons commencé à l'évoquer plus haut, l'idée d'une ressourcerie grande taille a trouvé un rebond du côté de Brou sur Chantereine et de sa cité cheminote. Confirmant son rôle d'animation territoriale, le PTCE-PVM a été contacté par la maire de Brou sur Chantereine, Stéphanie Barnier, et le député de la circonscription, Maxime Laisney, pour étudier les possibilités de création d'une ressourcerie dans l'ancien centre social de la SNCF, fermé depuis quelques années et implanté dans la cité cheminote, laquelle a fait l'objet d'un récent programme de réhabilitation. Un premier rendez-vous avec l'équipe d'ICF Habitat, filiale immobilière de la Snf qui est propriétaire du bâtiment et de son grand terrain, laisse sérieusement envisager la possibilité de créer enfin sur notre territoire une ressourcerie de grande taille qui sera associée à un tiers-lieu. Un comité de pilotage réunissant des partenaires du PTCE-PVM (le Sietrem, l'Arile, la M2ie) est en cours de constitution avec, sans doute, un accompagnement étudiant pour l'année 2024-2025.

## Conclusion

Neuf années ont passé depuis l'année qui marque l'origine des premières coopérations initiées sur notre territoire péri-urbain de l'est francilien sur lequel ne s'est jamais vraiment enracinée l'économie sociale et solidaire en raison principalement du dynamisme économique qui le caractérise. Notre agglomération de Paris-Vallée de la Marne occupe même le deuxième rang parmi les communautés d'agglomération dont le nombre et la part des emplois et des établissements ESS est la plus faible (Atlas commenté de l'ESS, édition, 2020, p. 215). Ce n'est d'ailleurs sans doute pas un hasard si l'émergence et la consolidation dans le temps d'une économie en commun, telle que la manifestent à ce jour les projets du PTCE-PVM, doivent moins aux difficultés sociales par rapport auxquelles l'ESS s'est historiquement positionnée comme réponse palliative, plus ou moins proche de l'État, apportée aux dysfonctionnements du capitalisme (cf. Boyer, 2023), qu'à la nécessaire transition écologique qui appelle, en même temps, des réponses sur le mode autant solidaire que démocratique. En effet, les questions écologiques percutent de plein fouet les zones urbaines et leurs « villes nouvelles » tout autant que les zones rurales.

Les deux archipels de coopération autour desquels se structure aujourd'hui la stratégie collective du PTCE-PVM et de ses membres, sont bien des appuis pour la transition écologique, solidaire et démocratique du territoire, dont l'ambition est bien d'exercer une force centripète sur tout le territoire. Et ce qui se passe à Marne-la-Vallée n'est pas un phénomène isolé, ce qui fait dire à Maxime Baduel que « l'ESS doit polliniser l'économie conventionnelle » (La lettre de l'économie sociale, n° 1820, 14 mars 2024, p.1).

Ainsi, si la prochaine phase qui devrait s'ouvrir pour le PTCE-PVM est bien celle de la consolidation de ses deux archipels de coopération, à travers la mise en œuvre de leurs coopérations et l'élargissement de leur rayonnement, elle sera aussi celle du soutien qu'il apporte à des projets émergents dont celui de l'éco-pôle solidaire Descartes qui a vocation à devenir un troisième archipel nourricier. Cette continuation du PTCE-PVM sur ces deux jambes, autour de ses projets structurants et de ses projets émergents, sera enfin celle de la maturité pour les trois fonctions stratégiques qui le structurent : sa fonction d'animation territoriale, sa fonction d'ingénierie avec la mise en œuvre de projets de coopération et sa fonction de R&D territoriale. Cette dernière fonction sera enfin le vecteur des liens du PTCE-PVM avec les autres PTCE franciliens et nationaux. Si cette coopération interterritoriale a déjà commencé, en lien avec la CRESS IDF et la politique nationale, sur la thématique de la R&D et innovation, elle est appelée dans les prochaines années à s'élargir et à s'amplifier au-delà des seuls PTCE.

## Bibliographie :

Atlas commenté de l'ESS, édition 2020, Dalloz, Juris éditions.

Banon David, « Création et origine », *Pardès*, 2001, n°31, p.59-72.

Benedetta Celati, (2017), « La contribution juridique à l'alternative des communs dans une approche macro-institutionnelle », Thèse soutenue à l'université de Pise.

Boyer Robert (2023), *L'économie sociale et solidaire : une utopie réaliste pour le XXIe siècle ?*, Paris, Les Petits Matins.

Defalvard Hervé (2015), *La révolution de l'économie [en dix leçons]*, Les éditions de l'Atelier.

Defalvard Hervé (2023), *La société du commun. Pour une écologie politique et culturelle des territoires*, Les éditions de l'Atelier, 2023.

Defalvard Hervé, Deniard Julien (2014), *L'expérimentation ISO 26 000 de territoire dans la Communauté de communes du Gâtinais Val de Loing*, 98 p.

Defalvard Hervé, Leroy Viviane, Sangiorgio Joseph, « La transmission comme clé de l'éducation à la coopération ou la jeune histoire de Coop'à-prendre », dans F. Jany-Catrice et L. Gardin, *L'économiesociale et solidaire en coopérations*, Presse Universitaire de Rennes, 2016, p. 195-215.

Defalvard- Hervé, Vasconcelos Osia, (2023), « Auto-évaluation accompagnée du dispositif Territoire French Impact à Marne la Vallée », *Cahier de la chaire ESS-UGE*, n° spécial, 36 p.

Dorival Camille, Duverger Timothée, Sybille Hugues (2023), *Regards d'économistes sur l'économie sociale et solidaire*, Le bord de l'eau.

Geneviève Fontaine, « Les communs de capabilité : une analyse des Pôles Territoriaux de Coopération Économique à partir du croisement des approches d'Ostrom et de Sen », *Thèse*, 2019, Université Gustave Eiffel.

Hulot Nicolas, Shiva Vendana, (2018), *Le cercle vertueux. Entretiens avec Lionel Astruc*. Actes Sud.

Saddier Jérôme (2020), Appel à tous ceux qui font l'économie sociale et solidaire : pour que les jours d'après soient les jours heureux », 4 mai, <file:///D:/Users/defalvar/Downloads/Lire%20la%20tribune-1.pdf>.

Sanioossian Jennifer, Beaucourt Christel et Lecoq Xavier (2019), « Le processus de création du Pôle Territorial de Coopération Économique : un levier de coopération et d'action sociétale sur les territoires », Observatoire Action Sociétale Action Publique,

Wald Lasowski Aliocha, Rancière Jacques, (2022), *Penser l'émancipation*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.

## Charte du comité territorial de l'innovation sociale de Paris Vallée de la Marne

### *Préambule*

A l'occasion de l'appel à manifestation d'intérêt Territoires French Impact, lancé en juillet 2018 par le Haut-Commissariat à l'économie sociale et solidaire, cinq acteurs du territoire (la chaire ESS-UPEM\*, l'agglomération Paris Vallée de la Marne, Afile 77\*\*, le Sietrem et la M2IE) ont formé un collectif pour présenter leur projet en raison de leurs liens déjà engagés. Ils ont alors convenu, que leur projet soit retenu ou non, de former un comité territorial de l'innovation sociale. Lancé lors de la remise du label Territoires French Impact par le Haut-Commissaire à l'ESS, Christophe Itier, le 4 avril 2019, le périmètre de cette structure informelle dépasse le seul projet Territoires French Impact pour couvrir toutes les dimensions de l'innovation sociale sur son territoire.

Article 1 – Le comité territorial de l'innovation sociale réunit différents acteurs intervenant dans l'accompagnement et le financement de l'innovation sociale sur le territoire de Paris Vallée de la Marne en lien avec l'économie sociale et solidaire.

Article 2 – L'innovation sociale est promue en tant qu'elle apporte une création nouvelle de valeur pour le territoire en termes de réponse collective à ses besoins associant les dimensions économique, sociale et environnementale et allant dans le sens d'une plus grande coopération, de plus de cohésion sociale et de démocratie locale.

Article 3 – Le comité territorial assure une veille des innovations sociales, les accompagne dans leur phase d'émergence et assume un rôle de coordination des acteurs aussi bien de l'accompagnement que porteurs d'innovation sociale.

Article 4 – Le comité territorial constitue un lieu de rencontres, d'échanges et de partage entre les différentes initiatives du territoire en matière d'innovation sociale.

Article 5 – Le comité territorial met également en place un accompagnement collectif de projets d'innovation sociale qui mobilise des groupes d'étudiants de la chaire d'économie sociale et solidaire de l'université Paris Est Marne la Vallée à travers des comités de pilotage regroupant différents acteurs du territoire.

Article 6 – Le comité territorial de l'innovation sociale s'engage dans la réalisation sur son territoire du projet Territoires French Impact et de ses défis.

Article 7 – Le comité territorial d'innovation sociale procède à une évaluation de l'innovation sociale sur son territoire qui analyse les processus relationnels de confiance, de coopération qui en assurent le développement et en autorisent les résultats.

Article 8 – Le comité territorial d'innovation sociale a enfin une dimension de recherche qui modélise sa démarche d'accompagnement afin de la partager et de la discuter dans les sphères aussi bien scientifique que professionnelle.

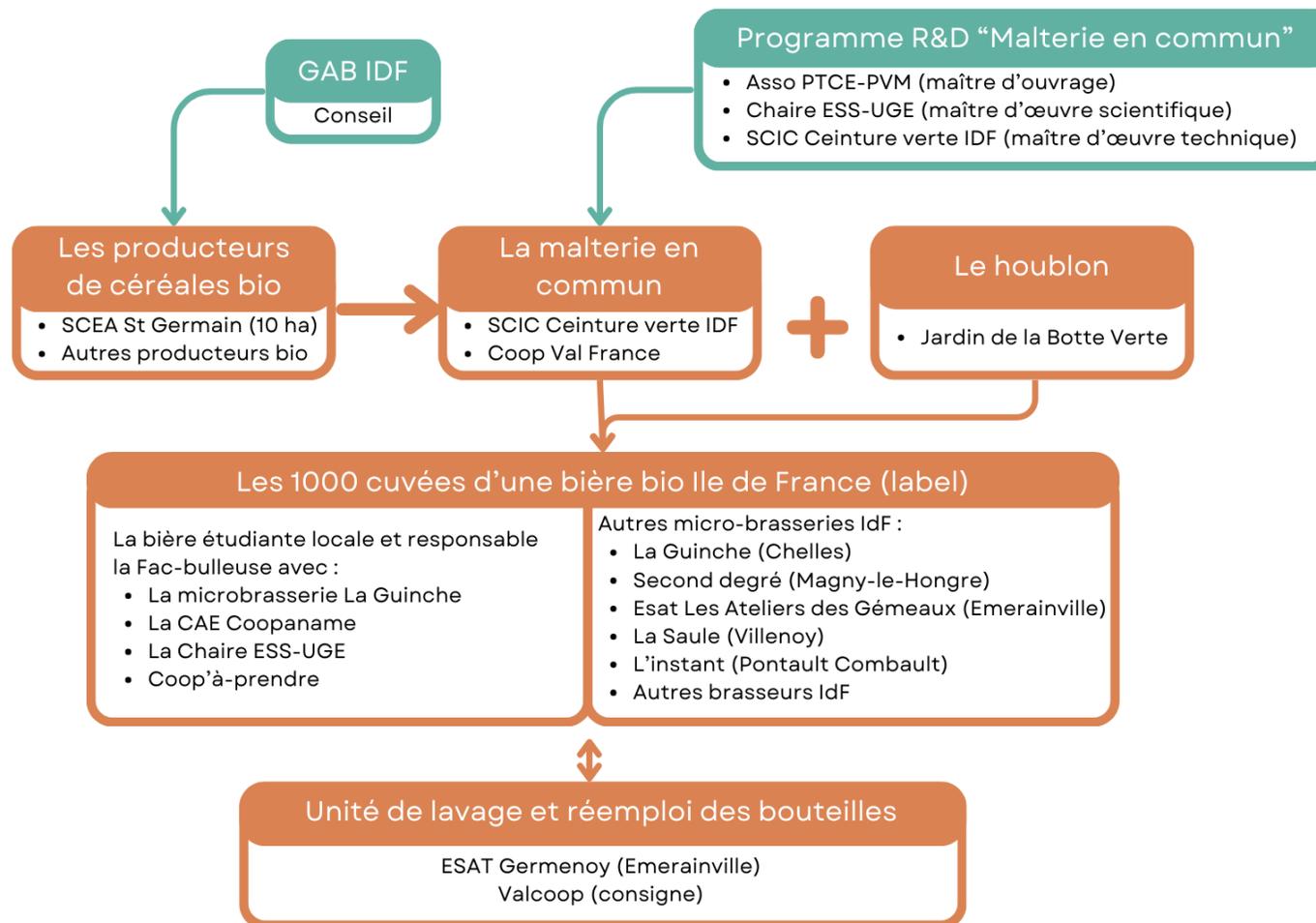
Membres du comité au 2 septembre 2019 : la chaire ESS-UGE, l'agglomération Paris Vallée de la Marne, France Active Seine-et-Marne Essonne, le Sietrem, la M2IE et le réseau Entreprendre 77.

\*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'UPEM est devenue l'Université Gustave Eiffel (UGE)

\*\*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, Afile 77 est devenue France Active Seine et Marne Essonne

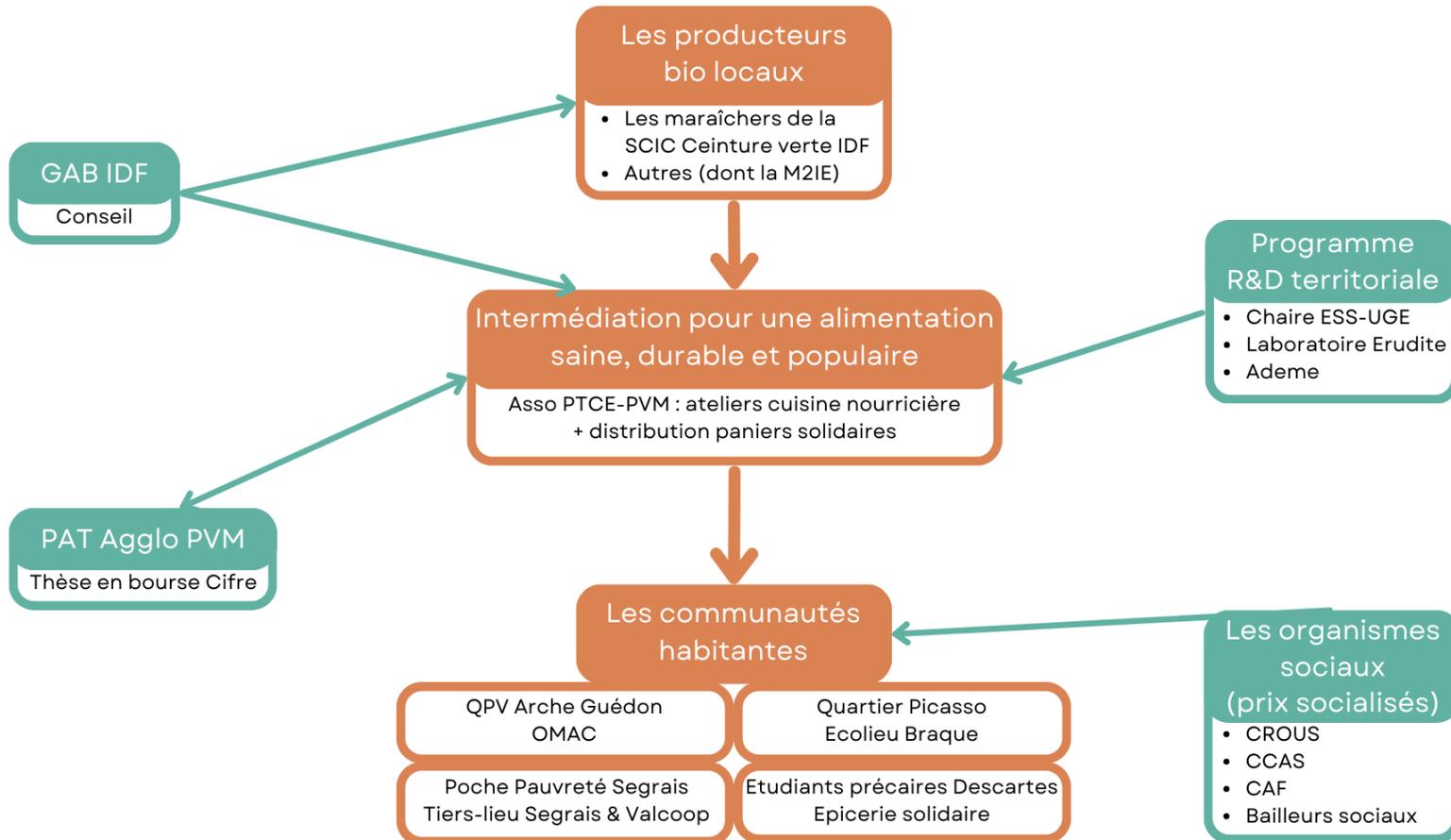
# ARCHIPEL DE COOPÉRATION 1

## LA FILIÈRE BRASSICOLE BIO À PVM



# ARCHIPEL DE COOPÉRATION 2

TOUT LE MONDE EST BIO À PVM



# LES DEUX ARCHIPELS DE COOPÉRATION DU PTCE-PVM



## Archipel de coopération : Tout le monde est bio à PVM

Asso PTCE-PVM  
Les communautés habitantes  
OMAC  
Tiers-lieu Segrais  
CCAS  
CAF  
Bailleurs sociaux  
GAB IDF  
PAT PVM  
Crous  
Ecolieu Braque  
Epicerie Soladaire  
La M2IE

## Archipel de coopération : La filière brassicole locale

SCIC Ceinture verte IDF  
Valcoop  
Chaire ESS-UGE

SCEA Saint Germain Paysage  
Coopérative Val France  
Second degré  
La Saule  
ESAT Les ateliers de Gêmeaux  
L'instant  
Coop'à-prendre  
Coopaname  
La Guinche